

Eperlecques



En route pour 2016 !

TRAIT D'UNION



Martial SYNAVE



21, rue Corselin
62910 EPERLECQUES
Tél. 03 21 95 73 70

travaux publics
location pelles hydrauliques
terrassment - curage fossés

GUYOT FREDDY

Maçonnerie Générale

Tel /Fax:
03.21.38.36.05

CARRELAGE - COUVERTURE
DEMOUSSAGE TOITURE ET FAÇADE
RACCORD DU TOUT-A-L'EGOUT
RAMONAGE DE CHEMINÉE

Siret : 489 994 640 0014

APE 452 V

SCHOONAERT
Voyages

Organisation
de voyages

- Autocars Grand Tourisme
de 8 à 64 fauteuils

59143 HOLQUE
Tél. 03 21 88 15 82

www.graphique.fr - 130111
Service 09 95 00 03

SARL LE SULKY

60, rue de la gare
62910 Eperlecques

Café, pmu, loto

CHEZ BRUNO ET SYLVIE
Tel: 03/91/92/23/62 ou 09/67/43/17/47

E-mail : lesulky62910@orange.fr
Siret: 80489971400013

Histoires de coudre

Retouches et confection

Ourllet jupe, pantalon, fermeture, rideaux, ...

Corinne GHIER - DECLERCK
15 bis, rue de westrove
62910 EPERLECQUES
Tél : 03 21 88 85 61



Horaires :
Du Mardi au Vendredi de 9h30 à 18h30
sauf le Mercredi de 9h30 à 17h30
Le samedi de 9h30 à 12h00

Pompes Funèbres HARLAY

Organisation complète de funérailles
Accès à tous salons funéraires
Contrats Obsèques
Articles funéraires

Menuiserie

Bois, PVC, Alu

Charpente, Isolation, Escaliers
Neuf et Rénovation

101, rue de l'Eglise - 62910 Eperlecques - ☎ 03 21 93 12 71

ABS
Anthony Bouchez Service Nettoyage

Vente et SAV
matériel de nettoyage (nettoyage industriel)

Aspirateur poussière
Aspirateur eau et poussière
Aspirateur industriel
Monobrosse
Lustrreuse
Autolaveuse
Balayuse
Nettoyeur haute pression
Produits d'entretien
Disques

Anthony BOUCHEZ
Tél : 03 21 39 42 36
Port : 06 23 64 68 58
Fax : 09 78 13 08 68

www.absn-nord.fr - Mail : abouchez-absn@sfr.fr
26 Rue Saint Pierre - 62910 EPERLECQUES

Ets Jean-Luc MACREZ

POMPES FUNÈRES AGRÉÉES
SALONS FUNÉRAIRES
ORGANISATION COMPLÈTE DE
FUNÉRAILLES
ARTICLES FUNÉRAIRES
CONTRATS OBSÈQUES

96, rue du Gandspette - 62910 EPERLECQUES
03 21 93 00 61
www.jeanlucmacrez.fr

AUTOSUR
Tél. 03 21 39 28 29

Horaires : Du lundi au vendredi
de 8h00 à 18h30
Samedi de 8h00 à 18h00

Spécialisé : Camping car même voies larges
Véhicule de collection
Véhicule équipé GAZ
4X4

106 rue de l'église
EPERLECQUES

Sommaire

Mot du Maire	p : 4
Permanences en Mairie	p : 5
Extraits des comptes-rendus des Conseils Municipaux.....	p : 6 à 11
Discours des vœux.....	p : 12 à 20
Les numéros utiles de votre commune	p : 21
Etat des travaux et maisons fleuries.....	p : 22 - 23
Affaires scolaires	p : 24
Centre Communal d'Action Sociale	p : 25
Etat civil.....	p : 26 - 27
Citoyenneté.....	p : 28
Informations - Sécurité	p : 29
Commémorations et remises de médailles	p : 30
Annonces Publicitaires.....	p : 31
Informations diverses	p : 32 - 33
Conseil Municipal Jeunes.....	p : 34
CMJ : Les actions en images.....	p : 35
Histoire d'Eperlecques	p : 36
Le Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s : RAM	p : 37
La crèche municipale	p : 38
Inaugurations	p : 39
Retour sur Octobre en Fête !	p : 40 - 41
Retour sur le Téléthon	p : 42 - 43
Les associations d'Eperlecques.....	p : 44 à 57
La Maison d'Accueil Spécialisée a fêté ses 10 ans !.....	p : 58 - 59



Mairie d'Eperlecques
5, place de la mairie
62910 EPERLECQUES

Tel : 03.21.93.11.93
Fax : 03.21.93.66.61

www.mairie-eperlecques.fr

secretariat@mairie-eperlecques.fr

La mairie vous accueille :

Du lundi au vendredi

De 9h à 12h & de 13h30 à 17h30

Le samedi de 9h à 12h

Responsable de la publication :
Laurent Denis

Conception et réalisation :
Béatrice Deweilde

communication@mairie-eperlecques.fr



Le mot du maire

Chères Eperlecquoises, chers Eperlecquois,

En ce début d'année 2016, je me joins au Conseil Municipal et à l'ensemble du personnel, pour vous présenter mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année. Qu'elle vous apporte bonheur, santé et prospérité.

L'année 2015 avait commencé par l'attentat terroriste à Paris au siège de Charlie Hebdo, et s'est terminée par ce funeste 13 novembre, à la salle du bataclan, au stade de France et sur les terrasses de cafés parisiens. Nos pensées accompagnent les victimes et leurs familles frappées par l'horreur d'une attaque terroriste sans précédent.



Cette année sera marquée par les 50 ans de l'association des médaillés du travail de Watten - Eperlecques mais aussi par le rassemblement des Anciens Combattants de L'UNC.

Avec l'aide du département, nous allons procéder à l'aménagement de trottoirs « route du Mont », en partant de la rue Rabastraète jusqu'à la rue de l'Est-Mont.

Le Conseil Municipal Jeunes, avec l'aide de l'association « l'Etoile des Arts », va embellir les abris bus de notre commune.

Le permis de construire pour le Relais d'Assistantes Maternelles est en instruction à la CASO, les travaux vont démarrer début mars pour une fin de chantier au mois d'Aout.

La CASO a fait appel à un bureau d'études pour finaliser le projet de la maison de Santé pluri-professionnelle de Saint-Omer à Eperlecques sur les points financiers.

La construction des 21 logements locatifs portée par HABITAT 59-62 verront les premiers locataires investir les lieux au mois de septembre.

Mes derniers mots seront à vous tous, pour vous remercier de votre générosité, votre mobilisation, vos actions qui nous ont permis de réunir la somme de 7663,30 € pour le Téléthon, Eperlecques se mobilise pour cette grande cause.

Je vous renouvelle mes vœux au nom de toute l'équipe municipale et du personnel communal, et tous ensemble continuons à œuvrer pour un Eperlecques dynamique où il fait bon vivre !

Eperlecquoises, Eperlecquois,
BONNE ANNEE 2016

Votre Maire, Laurent DENIS



Les permanences

Monsieur le maire

M. Laurent DENIS, le samedi matin de 9h15 à 12h00

Email du secrétariat de la mairie : secretariat@mairie-eperlecques.fr

Les adjoints

- Mme Barbara BODART-BAYLE : Affaires sociales, Solidarité, Personnes âgées, Personnes handicapées, Centre de Loisirs Sans Hébergement
Le 1er et 3ème samedi du mois de 10h30 à 12h00 et le mercredi de 16h30 à 17h30
Email : barbara.bodart@mairie-eperlecques.fr
- M. Guy ANNE : Travaux, Urbanisme, Cadre de vie, Finances,
Le 2ème et 4ème samedi du mois de 10h30 à 12h00,
Email : guy.anne@mairie-eperlecques.fr
- Mme Béatrice DEWEILDE : Communication, Relation avec la population, Commerce & Artisanat, **sur rendez-vous en semaine et le samedi matin.**
Email : beatrice.deweilde@mairie-eperlecques.fr
- M. Régis DOURLENS : Vie associative, Jeunesse et sports, Gestion de la salle des fêtes, Espaces verts, **sur rendez-vous.**
Email : regis.dourlens@mairie-eperlecques.fr
- Mme Valérie PETIT-LE DORTZ : Affaires scolaires, Culture, Conseil Municipal Jeunes, **le 1er et 3ème samedi du mois de 10h30 à 12h00,**
Email : valerie.petit@mairie-eperlecques.fr

Bertrand PETIT et Sophie WAROT, conseillers départementaux vous accueillent en mairie lors de leur permanence le 2ème jeudi de chaque mois de 17h à 18h.

Permanence de Madame la Députée de la 6ème circonscription, Brigitte BOURGUIGON, tel : 03.21.46.50.20 (Consultez les différents lieux de permanences sur le site internet www.mairie-eperlecques.fr).

de 16h30 à 18h en mairie d'Ardres 64 rue des Lombards, Chaque 3^{ème} vendredi du mois soit les :

- Vendredi 15 janvier 2016
- Vendredi 18 mars 2016
- Vendredi 20 mai 2016
- Vendredi 17 juin 2016

Permanence PMI : 1^{er} et 3ème mardi du mois de 9h à 12h à l'ancienne maison des associations



Conseils Municipaux - Extraits

Extrait du compte-rendu 2 septembre 2015

(...) 10 - DEMANDES DE SUBVENTION A LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation à effectuer tous types de demandes de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales pour la réalisation des projets.

Après avoir entendu monsieur le Maire, le Conseil Municipal **DECIDE** à l'unanimité d'autoriser monsieur le Maire à accorder les subventions ci-dessus énoncées et **PRECISE** que les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif 2015.

(...) 12 – REGLEMENTS INTERIEURS POUR LE BUS SCOLAIRE, LA CANTINE ET LA GARDERIE

Monsieur le Maire soumet à mesdames et messieurs les Conseillers Municipaux les projets de règlements intérieurs élaborés par la commission des Affaires Scolaires.

Le conseil municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire, **APPROUVE** les règlements intérieurs joints à la présente délibération.

Commentaires

M PICQUENDARD demande ce que signifie « éviter le gaspillage », s'agit-il de forcer les enfants à manger ?

M le Maire l'informe que ce n'est pas le cas. Il précise qu'il était présent à la cantine lors du service de mardi dernier. Les enfants lui ont montré leurs assiettes vides. Le personnel sert une quantité adaptée et repasse si besoin. Quand l'enfant ne veut pas d'un aliment, on lui en met un peu sur le côté de l'assiette pour l'inciter à y goûter. Mardi, 134 enfants ont déjeuné à la cantine.

Mme PETIT ajoute que c'était précisé trois lignes au-dessus : « proposer aux enfants de goûter à tous les plats et veiller à ce qu'ils mangent suffisamment ».

M le Maire rappelle que la cantine travaille avec des produits locaux (boulangeries, boucheries, fermes) sauf pour les produits qu'on ne peut pas obtenir au niveau local (pâtes, riz, ...)

13 – TARIFS GARDERIE

Monsieur le Maire propose de modifier le tarif de la garderie comme suit à compter du 1^{er} septembre 2015 : 0,60 € la demi-heure.

Le conseil municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire, **APPROUVE** à l'unanimité le nouveau tarif de la garderie.(...)

(...) 15 – SIGNATURE DE LA CONVENTION POUR LA REALISATION DU DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE

Vu l'article L 111-7-5 du Code de la Construction ;

Dans le respect de l'obligation d'accessibilité au 1er janvier 2015, tout établissement recevant du public (ERP) devra faire connaître sa situation au vu du respect des règles y afférant, soit en attestant de leur effectivité avant le 1er mars 2015, soit en déposant un Agenda d'Accessibilité programmée (Ad'AP).

L'Ad'AP est un engagement de procéder aux travaux de mise en accessibilité d'un ou plusieurs ERP dans le respect de la réglementation, dans un délai fixé, avec une programmation des travaux et des financements précis. La date limite de dépôt d'un Ad'AP est fixée au 27 septembre 2015.

Le Centre de gestion du Pas-de-Calais propose un service payant de réalisation d'un diagnostic accessibilité. Ce service est accessible dans le cadre d'une convention de mise à disposition de personnel pour la réalisation de missions d'assistance, de Conseil et d'Inspection en Santé et Sécurité au Travail. Le coût de cette prestation a fait l'objet d'un devis estimé à 2 080 €.

Le conseil municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire, **AUTORISE** à l'unanimité monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition du personnel pour la réalisation de missions d'assistance, de conseil et d'inspection en santé et sécurité au travail.

Commentaires

M le Maire précise qu'un autre devis avait été réalisé par Véritas mais qu'il était supérieur à 3000 € TTC. En effet, la commune ayant fait l'acquisition de nouveaux bâtiments, le tarif est plus élevé. (...).

(...) 26 - MISE EN PLACE DU PAIEMENT EN LIGNE POUR LES SERVICES GERES EN REGIES

Afin de simplifier la démarche de paiement des services gérés en régies au sein de la commune, c'est-à-dire : la cantine, la garderie, le CLSH, la bibliothèque, les concessions de cimetière, la structure multi-accueil, etc ..., monsieur le Maire propose de mettre en place un système de paiement en ligne.

Ce système sera accessible aux usagers via le site Internet de la mairie et offrira la possibilité, pour les personnes qui le souhaitent, d'effectuer le paiement en ligne des différents services dont il bénéficie par carte bancaire sur un site sécurisé.

Monsieur le Maire propose de mettre en place ce type de paiement pour la cantine et la garderie à titre expérimental, puis de le généraliser. Le conseil municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire, **APPROUVE** à l'unanimité la proposition de M le Maire ci-dessus énoncée et l'autorise à signer tout contrat, convention ou document y afférent. (...)



Conseils Municipaux - Extraits

28 - DIVERS (...)

M le Maire souhaite revenir sur la TRIBUNE LIBRE publiée par Imagine Eperlecques dans le bulletin municipal.

Concernant les effectifs :

Depuis le début du mandat, les effectifs ont connu une évolution à la hausse

	Effectif en janvier 2014	Effectif en mai 2015	Effectif en septembre 2015
Service administratif	3	4	5
Services techniques	7	8	8
Services généraux	9	11	12
Ecoles (ATSEM)	3	3	3
Crèche	6	7	8
RAM	0	1	1
Ecole de Musique	6	6	0
TOTAL	34	40	37

Cette évolution est liée à la mise en place de nouvelles activités ou au développement d'activités existantes.

1 – Mise en place des Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Recrutement d'un agent pour la coordination des TAP

Recrutement d'un adjoint technique en contrat d'avenir (subventionné à 75 %) pour les animations. Les temps d'animation pour lesquels sont sollicités les agents des services généraux et les ATSEM : lundi 7h30 – mardi 5h30 – mercredi 8h15 – jeudi 7h30 – vendredi 5h30, la mise à disposition des bus scolaires le mercredi : 2h, la mise en place d'une garderie le mercredi : 4h30.

2 – Mise en place d'une structure multi-accueil

Recrutement de 6 agents à l'ouverture de la structure (nombre défini par les normes), + 1 agent lors de l'augmentation de la capacité d'accueil de la structure à 20 enfants (obligatoire au vu des normes), + 1 agent à 40 % pour assister la directrice (aspects pédagogiques et administratifs), gestion RH et comptable de 8 agents supplémentaires, entretien et maintenance d'un bâtiment supplémentaire.

3 – Mise en place d'un Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Recrutement d'un agent pour créer, gérer et animer la structure, gestion administrative de la création du RAM : achat du bâtiment, marché de travaux, suivi des coûts et des subventions, dossiers administratifs divers, entretien et maintenance d'un bâtiment supplémentaire

4 – Nouvelle Mairie

Entretien et maintenance d'un bâtiment supplémentaire, gestion administrative de la construction : marché, subventions, dossiers administratifs.





Conseils Municipaux – Extraits

En dehors des agents recrutés pour les TAP, la crèche et le RAM, ont été recrutés :

Août 2014 : un adjoint administratif à temps partiel (80 %), un adjoint technique en contrat d'avenir (subventionné à 75 %), septembre 2015 : un adjoint administratif à temps partiel (70 %) en contrat unique d'insertion (subventionné à 75 %). En raison du transfert de l'Ecole de Musique à la CASO, 6 agents assistants d'enseignement musical ne font plus partie des effectifs de la commune.

Concernant les dépenses :

Les dépenses de fonctionnement :

2013 : 1 596 694 €

2014 : 1 913 981 €

Différence entre 2013 et 2014 : 317 287 € = 20%

Les charges de personnel :

2013 : 869 544 €

2014 : 1 041 488 €

Différence entre 2013 et 2014 : 171 944 € = 20% qui se décomposent comme suit :

Transports scolaires : + 3824 € pour 4 mois en 2014 (école le mercredi matin)

Ordures ménagères : 8340 € = taxe mise en place en 2013 par la CASO et paiement en janvier 2014 – A noter que pour la commune les poubelles sont comptées qu'elles soient pleines ou non.

Energie : + 6200 € cette augmentation est liée à l'acquisition de nouveaux bâtiments et à l'augmentation du kWh

Surcoût « fêtes » de 13 223 € : illuminations 2013 – 2014 : + 7 749 € payées en 2014, illuminations 2014 payées dans le cadre du marché «éclairage public», contrat éclairage public, repas des aînés (+ 40 personnes) : + 1 178 €, trait d'union : + 4 296 €

Autres postes de dépenses :

Maintenance des mini stations d'épuration : + 5 896 € (salle polyvalente et école du centre, facture 2013 payée en 2014)

Contrat d'éclairage public : + 5 174 €

Classement des archives (12 119 €)

Travaux de voirie, entretien des chemins (4500 €)

Taxe de raccordement au réseau d'assainissement : + 10 535 €

Entretien des bâtiments (16 754 € dont 4 331 € pour l'entretien des gouttières de l'Eglise, jamais fait avant)

Peinture des écoles (5 200 €)

Aménagement de l'ancienne mairie (5 200 €)

Assurance des nouveaux bâtiments (1 690 €)

Crèche (2013 (fonctionnement 4 mois) : 62 943 € - 2014 : 218 534 € - soit + 155 691 €)

Maintenance VMC et chauffage nouvelle mairie, ascenseur + ligne téléphonique propre à l'ascenseur (secours) : 2 649 €

Temps d'activités périscolaires (8 517 €)

Sans toutes ces dépenses démontrées ci-dessus, les dépenses de fonctionnement n'auraient augmenté que de 4 %.

M PICQUENDAR précise qu'il avait pris ses chiffres sur les comptes-rendus des conseils municipaux. Il ajoute qu'il faudra réduire le budget de fonctionnement.

M le Maire répond que les augmentations liées aux services en plus ne peuvent pas être réduites si on veut continuer à apporter ces services à la population.

M PICQUENDAR demande si les impôts vont augmenter.

M le Maire répond que des économies peuvent être faites et qu'une étude est en cours dans ce sens.

Mme PETIT ajoute que les investissements d'aujourd'hui font les économies de demain.





Conseils Municipaux – Extraits

Extrait du Compte-rendu du 2 octobre 2015

(....) 3 – AUTORISATION POUR SOUSCRIRE UN EMPRUNT

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2336-3,
Vu le budget primitif du 8 avril 2015,

Considérant que par sa délibération du 8 avril 2015, le Conseil municipal a décidé la réalisation des projets suivants :

- L'achat de la parcelle pour implantation du groupe scolaire (restes à réaliser 2014 : 400 000 €)
- L'achat du bâtiment et le financement des travaux pour le relais d'assistants maternels
- La construction d'un local de rangement à l'école maternelle du Centre
- La réfection des parkings du Marais de la Vlotte
- L'achat d'un véhicule utilitaire pour les services techniques
- L'aménagement des abords du terrain de football (clôture, parking)
- L'extension du local de stockage de la salle de sports
- La création d'un local de stockage supplémentaire pour les services techniques
- La réfection de voirie des rues de Loosthoucq, Contredique, Saint Pierre, Westrove, Meullemotte, Estabergue, chemin de Ruminghem
- L'isolation phonique de la salle de sport
- L'aménagement d'une évacuation des eaux pluviales au 51 rue du Ganspette

- . Le crédit total de ces projets est de : 1 590 852 €
- . Le montant total des subventions obtenues est de : 389 450,60 €
- . L'autofinancement est de : 590 852 €
- . Il y a lieu de recourir à un emprunt à hauteur de : 1 000 000 €

Considérant que les collectivités locales et leurs établissements publics ne peuvent souscrire des emprunts dans le cadre de leur budget que pour financer des opérations d'investissement,

Considérant que c'est à l'assemblée municipale qu'il revient de prendre la décision en la matière, à moins qu'elle ne soit déléguée au maire,

Vu l'avis favorable de la commission des finances en date du 23 septembre 2015,

Monsieur le Maire propose de souscrire un emprunt de 1 000 000 € pour le financement des réalisations suivantes :

- L'achat du bâtiment et le financement des travaux pour le Relais Assistants Maternels;
- La construction d'un local de rangement à l'école maternelle du Centre ;
- La réfection des parkings du Marais de la Vlotte ;
- L'achat d'un véhicule utilitaire pour les services techniques ;
- L'aménagement des abords du terrain de football ;
- La réfection des voiries des rues de Loosthoucq, Saint Pierre, Westrove, Meullemotte, Estabergue, chemin de Ruminghem.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité :

- d'adopter le plan de financement ci-dessus nécessaire à l'équilibre de l'opération ;
- d'autoriser le maire à négocier librement les conditions financières du prêt (durée, taux, périodicité notamment) avec les établissements bancaires, pour un montant de 1 000 000 euros ;
- d'autoriser le maire à signer le contrat de prêt.





Conseils Municipaux – Extraits

Extrait du Compte-rendu du 24 novembre 2015

(...) 5 – PARTICIPATION DE LA COMMUNE A LA MISE EN RESEAU DES BIBLIOTHEQUES SUR LE TERRITOIRE DE LA CASO

Depuis plusieurs années, la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer s'est inscrite dans une démarche de développement et de démocratisation de la culture.

En effet, il est nécessaire de rappeler que :

La Communauté d'Agglomération de Saint-Omer a pris la compétence optionnelle en matière de construction et de gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire depuis 1997. Cette compétence est assumée pleinement dans la mesure où la CASO apporte les moyens conséquents, à la fois dans la gestion de la bibliothèque d'agglomération ou encore la salle culturelle Daniel Balavoine.

La Communauté d'Agglomération de Saint-Omer a affirmé depuis plusieurs années sa volonté de promouvoir une politique de lecture publique à l'échelle de l'intercommunalité et de favoriser les liens entre les différentes structures de lecture publique présentes sur le territoire. Après une première convention signée en décembre 2006 avec Saint-Martin au Laërt, il est proposé au regard des évolutions technologiques notamment de poursuivre et renouveler notre action en matière de lecture publique.

En effet, soucieux d'optimiser le service aux usagers, les principaux acteurs locaux ont décidé de favoriser leur concertation et unir leurs actions pour que l'ensemble de la population puisse accéder au réseau de lecture publique de l'agglomération. La présente convention expose les modalités de cette coopération.

OBJET DE LA CONVENTION

L'ensemble des signataires de la convention-cadre s'entendent sur un objectif commun de promotion de la lecture publique vers toute la population de l'agglomération. Ils s'accordent sur le partenariat envisagé et créent ainsi le réseau de coopération des acteurs locaux de la lecture publique de l'agglomération de Saint-Omer.

Par ailleurs, il est nécessaire de préciser que **l'adhésion des communes de l'agglomération à cette convention-cadre est totalement libre**. La Communauté d'Agglomération de Saint-Omer souhaitant simplement, mais avec une réelle volonté, promouvoir la lecture publique sur le territoire communautaire.

MODALITES DE PARTENARIAT

Ce réseau de coopération entre les acteurs de la lecture publique est mis en place au travers d'un certain nombre d'actions concrètes que les signataires s'engagent à respecter.

L'informatisation

La commune souhaitant rejoindre le réseau doit être équipée ou le cas échéant doit s'équiper d'un logiciel spécifique de gestion de bibliothèque, compatible avec celui de la bibliothèque d'agglomération, permettant la consultation en ligne du catalogue sur le portail de la bibliothèque d'agglomération. Ce logiciel doit répondre à certaines normes et le service informatique de la CASO devra être consulté à cet effet et apportera une aide technique à l'acquisition si nécessaire.

Inscription commune

Toute inscription dans une bibliothèque d'une commune partenaire donnera droit à l'accès à la bibliothèque d'agglomération moyennant une contribution symbolique de 1 € pour les adultes uniquement (gratuité pour les enfants de moins de 15 ans). Cette contribution sera payée par l'utilisateur lors de son inscription à la bibliothèque d'agglomération et sur présentation du reçu d'inscription à l'une des bibliothèques du réseau. (...)

(...) 11 – AUTORISATION DE DEPENSE POUR LE PAIEMENT DES TRAVAUX RELATIFS A L'ECLAIRAGE DE L'EGLISE

Afin de réaliser des économies d'énergie, M le Maire propose de réaliser des travaux sur le dispositif d'éclairage de l'Eglise.

Estimation du coût actuel de l'énergie par an : 2 318,00 €

Estimation du coût de l'énergie par an après les travaux : 317,00 €

Estimation du coût des travaux : 7 566,00 € HT

Par conséquent, le coût des travaux serait amorti en quatre ans du fait des économies d'énergie réalisées.





Conseils Municipaux – Extraits

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité d'autoriser la dépense proposée pour la réalisation des travaux sur l'éclairage de l'église et DIT que les dépenses y afférentes seront imputées sur le chapitre 21.

Commentaires

M le Maire rappelle que cette mesure permettra à terme de réaliser d'importantes économies. Il précise que pour l'instant l'éclairage de l'église a été désactivé en raison de lampes retirées lors de la maintenance.

12 – DEMANDES DE SUBVENTIONS

M le Maire expose les demandes de subventions transmises en mairie :

1 – L'association sportive du collège Jacques Prévert de Watten sollicite une aide financière afin de compenser les coûts de fonctionnement induits par sa situation géographique excentrée (frais de transport) et l'augmentation des frais d'affiliation, de licence et d'équipement.

2 – L'association KTJ D'EPERLECCQUES (club de Karaté), qui a intégré l'activité de boxing sous l'appellation « karaté full contact » suite à la dissolution du Club de Boxing d'Eperlecques, sollicite la subvention auparavant octroyée au Boxing Club pour la pratique de cette activité.

3 – L'association Pas'APA, est une association de sport santé qui a pour projet l'épanouissement personnel par le sport en milieu rural. Elle propose des activités physiques adaptées avec des séances de marche nordique ouvertes à tous et a pour projet 2015-2016 de créer des réseaux de gym adaptée pour les personnes présentant des pathologies chroniques type diabète, surpoids, problème cardiaque et autres. Pas'APA sollicite une subvention de 200 à 500 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité d'accorder les subventions suivantes :

Pour l'association sportive du collège Jacques Prévert de Watten : participation aux frais de licence pour les enfants éperlecquois inscrits à l'association à hauteur de 5 € par licence ;

Pour l'association KTJ d'Eperlecques : attribution de la subvention auparavant versée au boxing club c'est-à-dire 200 € dans le but de financer les diplômes du Full Contact.

Pour l'association Pas'APA : attribution d'une subvention de 200 €.

Commentaires

M PICQUENDAR demande qu'on lui rappelle le montant de la subvention octroyée au karaté

M le Maire lui répond qu'elle s'élève à 1 500 €.

M BARBIER explique que le Boxing Club a cessé son activité du jour au lendemain et que pour la pratiquer il est nécessaire d'avoir un encadrement.

M PICQUENDAR estime que vu le montant demandé on peut accepter. (...)

Retrouvez l'ensemble des comptes-rendus sur le site de la commune, disponible en téléchargement sur www.mairie-eperlecques.fr ou en mairie sur demande.



Discours des vœux



Chers Conseillères et Conseillers municipaux jeunes

Merci pour vos vœux

Merci pour tout le travail que vous avez apporté aux réunions et votre implication menée tout au long de cette année 2015.

Le conseil municipal et moi-même sommes très fiers de votre dynamisme, parmi vos actions, nous pouvons souligner la mise en place

de la première structure de jeux pour les jeunes enfants, vous avez également participé à la fête de la tolérance auprès de notre Députée Brigitte BOURGUIGNON à DESVRES afin d'être des jeunes ambassadeurs d'associations citoyennes. Merci à vous les jeunes.



Chères Eperlecquoises, Chers Eperlecquois, chers amis,

Le conseil Municipal, le personnel communal et moi-même sommes très heureux de vous accueillir à la traditionnelle cérémonie des vœux.

Depuis l'année dernière, nous souhaitons inviter l'ensemble de la population et nous constatons que vous appréciez, en effet, vous êtes nombreux à avoir répondu à notre invitation.

Ces vœux présentés en début d'année, nous permettent de vous rapporter les actions municipales de l'année 2015 et aussi de vous informer des futurs projets ou chantiers qui seront réalisés au cours de l'année 2016. Cela nous permet aussi de se rencontrer et d'avoir un moment d'échange.

Je saluerai les personnalités qui me font l'honneur d'être présents (...)

Mesdames, Messieurs,

Chères Eperlecquoises, Chers Eperlecquois, Chers Amis,

Je vous présente mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année 2016 à l'occasion de cette cérémonie traditionnelle.

Qu'elle apporte à chacune et chacun d'entre vous, ainsi qu'à vos proches, bonheur, santé, prospérité !

L'année 2015 avait commencé par l'attentat terroriste à Paris au siège de Charlie Hebdo, et s'est terminée par ce funeste 13 novembre, à la salle du bataclan, au stade de France et sur les terrasses de cafés parisiens. Nos pensées accompagnent les victimes et leurs familles frappées par l'horreur d'une attaque terroriste sans précédent. En mémoire aux victimes, marquons un moment de silence.

L'année 2015 a été une année marquée par l'élection des Conseillers Départementaux en mars, pour laquelle vous vous êtes déplacés à plus de 60%, je tiens par la même occasion à féliciter Madame Sophie WAROT présente ce soir et Monsieur Bertrand PETIT qui s'excuse de ne pas être parmi nous.

Puis en décembre, ce fut les élections régionales, vous vous êtes mobilisés à plus de 64% au premier tour et à plus de 70% au deuxième tour. Félicitations à Monsieur François DECOSTER et Madame Marie CANARD.

Lors de ces élections, l'ensemble des français a pu montrer un certain mécontentement de la vie politique, sachons trouver les bonnes solutions afin de reconquérir nos concitoyens de la meilleure façon qui soit.

En 2015, des entreprises ont effectué certains travaux :





Discours des vœux

- la remise en état de la corniche à l'école de Bleue Maison
- la construction d'un local de rangement à l'école du Centre pour permettre l'utilisation de la salle de motricité par les associations de yoga et de hip hop, mais aussi pour nos enfants, afin d'assurer leur sécurité pendant leur sommeil.
- l'aménagement piétonnier des sorties de secours à l'arrière de la salle de sport
- l'instauration d'une zone 30 aux abords de l'école du Centre, de la Mairie, de la Place, et du stade.
- la réfection des rues Saint Pierre, Westrove, Estabergue, Loosthoucq, Keyaert, rue de la Meullemotte et aussi au lotissement du Marais de la Vlotte avec l'aménagement des parkings.
- la construction d'un parking de 44 places au terrain de foot avec une allée piétonne, Merci au département pour son aide financière.
- la modification du mur de l'église côté « Place » afin d'apporter une visibilité au passage piéton.
- une réfection partielle de la peinture dans l'église lors des dernières fuites.
- la mise en place de filets pare-ballons suite au déplacement du terrain N°2 ainsi que la réfection du fossé.

Nos employés communaux des services techniques ont participé

- au fascinage d'une partie du chemin de la Vlotte, avec l'aide de la 7ème section des wateringues merci beaucoup à Monsieur FLANDRIN et Monsieur SEYNAEVE, son président, à la remise en peinture de la bibliothèque et de deux classes à l'école de Bleue-Maison, la pose de clapets anti-retour sur des canalisations,
- la réfection des voiries communales, la taille des accôttements, l'entretien des terrains de foot, de tir à l'arc et des espaces verts tout au long de l'année.

A cela s'ajoutent les tâches effectuées par d'autres membres du personnel telles que :

- la préparation des repas au sein de notre restauration,
- l'accueil et la gestion de nos enfants pendant les temps périscolaires,
- l'entretien des locaux,

Le travail et l'accueil réalisés par le personnel administratif,

A vous tous, chers employés, je vous présente mes vœux les plus sincères et vous remercie pour votre travail, votre dévouement mais aussi votre disponibilité tout au long de l'année.

L'année 2015 aura été aussi, le départ de Christophe DARCHEVILLE notre DGS pour la ville d'ARDRES. Mme Delphine VAN LANCKER est venue le remplacer depuis le mois d'avril.

Le fleurissement continue de s'améliorer aux entrées mais aussi dans les différents secteurs de notre commune très vaste. Lors de la cérémonie des vœux de l'année dernière, je vous annonçais notre participation au concours « ville et village Fleuris » dans le Pas-de-Calais, grâce au travail de nos employés nous avons remporté le Diplôme « BOUQUET » pour les communes de moins de 5000 Habitants.

Merci à Madame Sophie WAROT, Présidente de Pas-de-Calais Tourisme et à Monsieur Michel DAGBERT, président du Département.

Le conseil Municipal et moi-même tenons à remercier, les Présidentes et Présidents d'associations pour leur implication lors des manifestations organisées au sein de notre commune mais aussi les adhérents qui les font vivre tout au long de l'année. Vous êtes 37 associations et représentez plus de 1400 adhérents.

De nouvelles associations ont vu le jour :

- l'association Initiative Eperlecques
- l'association Pas'APA dont l'activité est la Marche Nordique, et le Sport Adapté
- la chorale « Epervoix »
- le club de modélisme naval de l'Aa

Le 20 septembre nous avons inauguré une perche à panier, pour la plus vieille association « les archers du centre » sur le terrain de Bleue-Maison, qui permettra d'initier nos jeunes enfants au tir à l'arc pendant les temps d'activités périscolaires.





Discours des vœux

Je vais simplement rappeler quelques manifestations qui ont animé notre village, comme le thé dansant, les concours de belote, les brocantes, les pièces de théâtre, la soirée bavaroise, les tirs à l'arc sur perche ou sur cible, la course cycliste, les tournois de football, les randonnées VTT, les courses pédestres, le don du sang, le ball-trap et les rencontres sportives, l'exposition sur Eperlecques 1939-1945, organisée par Philippe GUILBERT et d'autres. Comme vous le voyez, Eperlecques est actif.

Le week-end du Téléthon est une manifestation qui est ancrée dans nos esprits, grâce à votre solidarité, nous avons réussi à animer ce beau week-end avec nos fournisseurs qui offrent la marchandise pour la confection des crêpes mais aussi vous tous, membres des associations ou bénévoles.

En effet, le vendredi soir, vous étiez plus de 500 personnes à venir déguster les menus « crêpes » fabriqués par de nombreux bénévoles. Les associations, de par la tenue de leur stand et leurs actions ont également brillé par leur participation.

Ainsi c'est un chèque de 7663.30 € qui a pu être remis à Monsieur Jean-Jacques LHERMYTTE et Gilbert BEAUCAMP coordonnateur du TELETHON AFM, encore bravo à vous tous, et rendez-vous l'année prochaine.

N'oublions pas non plus « Octobre en fête », pendant laquelle nos séniors sont en fête, où les enfants retrouvent la tradition de la Ducasse, participent au concours des vélos fleuris, où nous accueillons officiellement les 65 nouveaux arrivants, un salon de la miniature, où nous nous mobilisons tous pour Audomarose avec un rassemblement de moto, et une marche familiale. Cette année nous avons eu l'honneur de recevoir au blockhaus d'Eperlecques, le concert Coup de Vent interprété par l'harmonie de Saint-Omer. Vous avez été près de 200 personnes à venir redécouvrir les titres les plus connus joués lors de la 1^{ère} guerre mondiale.

Les 8 et 10 mai 2015, nous avons eu la chance de voir passer sur notre commune ; les 4 jours de DUNKERQUE, Merci à l'association le COSE présidée par Monsieur Guy GUYOT pour son investissement mais aussi aux nombreux signaleurs venus nous épauler pour la réussite du passage de cette course.

Au mois de mars, nous avons emmené nos élèves de CE2, CM1 et CM2 des écoles des Trois Sites et Saint Joseph à Notre Dame de Lorette avec la participation des Anciens Combattants.

Cela a permis de voir cet impressionnant lieu avec l'anneau de mémoire où sont inscrits les 576 606 soldats morts en 1914 et 1918 mais aussi cet immense cimetière. Un beau moment intergénérationnel qui a encore une fois permis de réaliser notre devoir de mémoire.

Au 1er juin 2015, est mis en place le Relais d'Assistants Maternels sur Eperlecques-Nordausques appelé « Les p'tits lutins » pour les habitants des communes de Bayenghem-les-Eperlecques, Mentque-Norbécourt, Nordausques, Nort-Leulinghem, Tournehem sur la Hem, Zouafques et Eperlecques.

Ce relais est un lieu d'accueil, d'information, et d'orientation destiné aux familles, aux assistants maternels. Angélique Roeland a été embauchée pour en assurer l'animation.

Merci à vous, les maires des communes et leurs conseils municipaux d'avoir accepté la convention pour le fonctionnement du RAM, ainsi qu'à madame DELAINE de la Caisse d'Allocations Familiales, à Madame Marie Lefebvre, Vice-Présidente de la CASO, et le service santé mais aussi à Jean-Paul MOUTIER de GALILEE pour l'aide apportée tout au long du projet.

Pour l'implantation du RAM nous avons fait l'acquisition de la maison dite « café de Félicie » localisée sur la place, les travaux de démolition sont terminés, le permis de construire est en cours d'instruction, les travaux de transformation commenceront en début d'année.

A présent je vais vous annoncer quelques chiffres de l'année 2015 :

- La Commune compte 3470 Habitants
- Nous avons célébré 10 mariages avec mes adjoints et conseillers et les 60 ans de mariage de Solange et Paul HENON
- Un baptême républicain,



Discours des vœux

- 46 naissances ont été déclarées et nous avons dû malheureusement enregistrer 21 décès
- Nous avons instruit : 35 déclarations préalables, 40 permis de construire, 89 certificats d'urbanisme

Le dynamisme commercial de notre commune est maintenu grâce à l'arrivée de nouvelles entreprises :

RD agencement Artisan Poseur, rue d'Hellebroucq

Annick Couture, rue du Mont

Le Clos Boutenelle, rue Gravermersch, qui compte 3 chambres et une suite pour vous accueillir.

Je leur souhaite beaucoup de réussite dans leur activité.

En matière d'emploi, en partenariat avec le Conseil Régional NPDC, le 9 avril 2015, des jeunes de la commune âgés de 16 à 25 ans ont pu participer à une réunion de mise en relation directe avec nos entreprises et artisans locaux, dans le cadre du dispositif « Pacte pour l'Avenir et l'Emploi des Jeunes », à laquelle s'étaient réunis les acteurs économiques du territoire tels la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la CCI, la Jeune Chambre Economique. Ce sont 9 Eperlecquois sur une quinzaine de participants qui ont pu se voir offrir soit un contrat de travail soit un contrat d'apprentissage correspondant aux besoins des employeurs potentiels présents.

En association avec le CCAS nous avons offert un repas rassemblant plus de 200 aînés, repas au cours duquel nous avons pu mettre en avant nos doyens : Monsieur Eugène Leclercq et Madame Marie Thérèse PENET. Toujours en association avec le CCAS nous avons également procédé à la distribution de 480 colis aux aînés juste avant les fêtes de fin d'année. J'espère que le choix de la commission CCAS vous a apporté satisfaction.

Je me tourne maintenant vers notre jeunesse,

Cet été, nous avons accueilli 150 enfants au cours du mois de juillet avec l'accueil des ados au sein du centre de loisirs,

Je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe d'animation, Amandine DELOBELLE, sa directrice épaulée par Manon REBENA pour toutes les activités offertes aux enfants.

Je salue la directrice qui anime également les N.A.P au sein de l'Ecole des 3 Sites. Depuis le mois de septembre 2015, la CASO a mis en place une coordination pour les N.A.P dont Amandine fait partie.

Je remercie le président de la CASO ainsi que Bruno HUMETZ, vice président pour le matériel mis à disposition afin d'aider les communes à offrir de nouvelles activités dans nos écoles.

Je remercie, Mme la directrice, et l'ensemble des enseignants, pour l'aide et le soutien apportés afin de continuer à améliorer ces activités sur les trois sites, mais également les employés communaux qui ont accepté de se former et de s'initier dans la prise en charge des N.A.P.

Je remercie aussi les différents partenaires au sein des associations, ou extérieurs, pour l'aide apportée tout au long de l'année scolaire. Et sur ce sujet, je ne peux que remercier les enfants pour leur participation à plus de 94% ainsi que les parents qui nous soutiennent.

Notre crèche « la forêt enchantée » continue sur le même dynamisme, merci à Sophie JOSSERAND, directrice et son équipe pour le fonctionnement et l'accueil offert aux enfants et parents.

A l'initiative d'Antoine TUSO, conseiller municipal, Amandine DELOBELLE et des animateurs du centre, une soirée Ado'loween a été mise en place. Cela fut une grande réussite tant sur la décoration, l'animation, que sur les déguisements de chaque ado venu passer une bonne soirée. Merci à vous tous pour cette première qui fut un réel succès, rendez-vous au mois de novembre.

Une mutuelle a été mise en place par le CCAS afin d'offrir aux Eperlecquoises et Eperlecquois, une couverture sociale.

Je remercie l'équipe du CCAS ainsi que les personnes qui ont reçu les différents organismes afin de trouver la plus intéressante.

L'organisme de mutuelle qui a été retenu est l'association Mandarine de Saint-Omer.

En matière d'assainissement une tranche supplémentaire a été effectuée rue de la Balance et route de Contredique.





Discours des vœux

A ce sujet, je tiens à remercier Patrick BEDAGUE, vice-président à la CASO et le service assainissement, ainsi que les entreprises pour leur travail effectué sur ce chantier exceptionnel.

Le dispositif participation au Voisin Vigilant appelé désormais PARTICIPATION CITOYENNE dont le but est d'instaurer une étroite collaboration entre des référents de quartiers et la gendarmerie de Tatinghem, a été mis en place sur notre commune. Nous avons 16 référents qui se sont vu remettre une carte de participant citoyen. Ils ont déjà participé à différentes réunions sur le dispositif. Je tenais à les remercier pour leur implication.

L'année 2015 aura été également marquée par les rencontres avec les habitants, nous avons organisé différentes réunions de quartiers, 6 au total, sur le site de l'école de Bleue-Maison, ou à la salle polyvalente, auxquelles vous avez répondu favorablement. Cela a permis un échange entre les élus et les habitants, d'entendre vos attentes mais aussi de vous expliquer nos possibilités. Un bilan sera fait avec les différents référents de quartiers début février 2016, et 4 autres réunions cette fois-ci thématiques, tous quartiers confondus, seront programmées tout au long de l'année. Des contacts seront pris pour l'intervention d'intervenants.

Le mercredi 21 octobre, la Maison d'Accueil Spécialisée a soufflé ses 10 bougies, Une rencontre organisée par l'UDAPEI 62 et la MAS s'est tenue dans notre salle polyvalente avec des interventions remarquables.

Cela m'a permis de rappeler son évolution au sein de la commune mais aussi les échanges sociaux avec la population. Merci à son directeur, son personnel pour le travail qu'ils fournissent mais aussi à tous les résidents pour leur accueil chaleureux.

Depuis le 1^{er} septembre, notre école de musique municipale a intégré le Conservatoire à Rayonnement Départemental (C.R.D.) de l'Agglomération de Saint-Omer.

Au sein de la CASO, mon dossier l'Enseignement Supérieur et la Stratégie Numérique est un très beau challenge pour notre territoire.

Pour l'Enseignement Supérieur, je remercie Jean-Pierre CIURLYCK pour son aide sur ce dossier, cela nous a permis de rencontrer les directeurs afin d'échanger sur différents sujets mais aussi de revoir les problématiques de l'enseignement supérieur sur notre territoire. La collectivité doit accompagner nos écoles afin de se soucier de l'avenir de nos jeunes afin qu'ils restent mobilisés sur notre territoire mais aussi à l'avenir des entreprises actuelles et futures, merci à Jean BETREMIEUX d'avoir réuni les industriels afin d'apporter un échange pour l'avenir de l'université ISCID-CO.

Pour la Stratégie Numérique je souligne l'arrivée sur ce service de François BERTIN comme responsable au côté de Julien CARON. Ce service va continuer à se développer avec deux autres collaborateurs dans le courant de l'année 2016.

Mes chers collègues Maires, je sais que ce dossier est une attente pour vos concitoyens, avec cette équipe et accompagnée de Marie-Hélène GAUTHIER, chargée du numérique à l'Agence d'Urbanisme, nous allons pouvoir vous dresser un plan d'évolution du très haut débit sur les 5 prochaines années, soit par la fibre, soit par l'ADSL.

En attendant le projet du pôle numérique à la gare de Saint-Omer, la CASO va installer un modulaire dédié à l'espace coworking et un fab-lab.

Je remercie les services de la CASO pour le travail réalisé ensemble sur les différents dossiers, Merci à Nathalie WISSOCQ, directrice de la CASO et à tout le personnel pour l'aide et le travail apportés pour notre commune.

Et pour 2016 ??

Le 13 mars 2016, nous assisterons aux 50 ans de l'association des médaillés du travail de Watten-Eperlecques et des environs présidé par Monsieur Albert MYLLE.

Le 17 avril 2016, les associations des anciens combattants d'Eperlecques et Bayenghem-les-Eperlecques organiseront le Congrès Départemental de l'UNC.



Discours des vœux

En termes de travaux :

Avec l'aide du département, nous allons procéder à l'aménagement de trottoirs « route du Mont », en partant de la rue Rabastraëte jusqu'à la rue de l'Est-Mont.

Est prévu l'aménagement d'un endroit permettant le stockage pour le matériel au sein de la salle de sports, ainsi qu'une réfection des sanitaires et du hall d'accueil.

La mise en réseau des bibliothèques sur le territoire de la CASO a demandé un investissement particulier à Madame Françoise Goudaliez et je la remercie pour son implication, son dévouement, sa bonne volonté et tout particulièrement, son bénévolat.

Au sujet du groupe scolaire, le choix pour les concours des architectes a été finalisé en fin d'année, les prochaines réunions vont s'enchaîner en ce début d'année.

Merci à l'Agence d'Urbanisme et de Développement Pays Saint-Omer – Flandre Intérieure, à Christophe MOLIN, son directeur, et aussi Dania MULLER et Paul BEAUCE, architectes pour le travail fourni dans la mise en place de ce très beau projet.

La rencontre avec les promoteurs pour le projet de béguinage, projet tant attendu par différentes personnes, se concrétise. Nous travaillons sur le dossier dans tous ses détails afin de vous proposer un équipement adéquat.

L'ouverture du bâtiment Relais d'Assistants Maternels sur Eperlecques, verra le jour pour les vacances d'été.

Le projet de la maison de Santé pluri-professionnelle de Saint-Omer à Eperlecques, avance très bien grâce au partenariat avec la CASO, la MSA (Mutuelle Santé Agricole), et l'association des professionnels de santé. Je salue l'arrivée prochaine du Docteur LEBOT sur ce projet, mais aussi de Madame HERBERT en tant que diététicienne.

Merci au cabinet EQR pour son travail sur ce dossier afin d'apporter les réponses aux attentes des professionnels et de la collectivité.

Un cabinet dentaire verra le jour « rue du Gandspette », le permis de construire est accepté.

Les 21 constructions de logements locatifs portées par Habitat 62/59 PICARDIE avancent très bien au lotissement des Hérons, la livraison est prévue en septembre 2016. De nouveaux poteaux et luminaires vont être installés et nous continuerons, certains vont être changés.

L'église retrouve un nouvel éclairage qui fera économiser plus de 2000€ par an. Je remercie la SNEF mais aussi Luc FORGEZ et son équipe pour le travail effectué, et pour la diversité des illuminations mises en place pour les fêtes, beaucoup d'entre vous ont apprécié.

Mes derniers remerciements iront à l'équipe municipale, qui m'apporte un très grand soutien tout au long de l'année, mais aussi à mes adjoints, Barbara BODART, Guy ANNE, Béatrice DEWEILDE, Valérie PETIT, Régis DOURLENS, qui m'aident et m'apportent chaque jour leurs conseils, leurs compétences, leurs disponibilités et leur bonne humeur.

Avant de finir, je veux remercier mon épouse Hélène, mes enfants Léo et Romane qui m'accompagnent et me soutiennent chaque jour. Merci à mes parents et beaux parents pour leur disponibilité.

Pour terminer, à vous tous, un grand merci pour votre présence aujourd'hui.

C'est un grand moment privilégié qui me tient à cœur.

Et encore une fois je vous réitère mes vœux pour l'année 2016 : Qu'elle vous apporte : bonheur, joie et plein de plaisirs à vivre dans notre belle commune d'Eperlecques !

Alors faisons un vœu, que tous les vôtres se réalisent !

MERCI à tous !!!!!



Discours des vœux

Discours de M. le Maire à Monsieur Raymond TALLEUX

Raymond, tu as démarré ta carrière professionnelle au comptoir tuilier du nord à Watten qui fabriquait des tuiles de couverture, ensuite tu as travaillé deux ans à la cristallerie mais tu es revenu sur ton premier métier au comptoir tuilier à Saint-Momelin où tu as fait ta carrière en tant que chef de bureau.

Tu as été élu Conseiller Municipal en 1965 et Adjoint de 1971 à 1977.

Tu as été le fondateur du Syndicat d'Initiative d'Eperlecques il y a 45 ans.

Tu as commencé avec le concours des jardins fleuris, ensuite s'est ajoutée la grande brocante du Gandspette depuis 30 ans mais aussi la foulée éperlecquoise, les salons du collectionneur, ou pêche chasse nature ainsi que la brocante de la Place.

Ce que tu aimes et tu le dis toujours, c'est le contact avec les personnes.

Tu as reçu la médaille de 20 ans de tourisme, 30 ans de tourisme, Il me semblait normal que je fasse, en tant que maire, cette demande auprès du président de Pas-de-Calais Tourisme, M. Bertrand PETIT.

Tu as reçu le diplôme chez toi et tu es ensuite venu me voir, un samedi matin, avec cette enveloppe. Je t'ai alors répondu, que c'était moi qui en avais fait la demande.

Je souhaite remercier Laetitia, ton ancienne secrétaire, pour les renseignements.

Raymond, aujourd'hui je suis très fier de te voir remettre cette médaille devant une partie de la population Eperlecquoise, par la nouvelle présidente de Pas-de-Calais Tourisme, Mme Sophie WAROT, à qui je laisse la parole.

Félicitations Raymond !





Discours des vœux

Discours de Mme Sophie WAROT, Présidente de Pas-de-Calais Tourisme, à Monsieur Raymond TALLEUX

Monsieur le Maire, cher Laurent, merci, ce soir, à l'occasion de cette cérémonie de me donner la parole et de me donner la possibilité de m'exprimer devant vous notamment à l'occasion de cette remise de distinction à Monsieur Raymond TALLEUX. Mais avant toute chose permettez-moi, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers municipaux, Mesdames, Messieurs, Chers Eperlecquoises, Chers Eperlecquois de vous souhaiter à toutes et à tous une excellente année 2016, que celle-ci vous apporte la santé et toutes les satisfactions auxquelles vous aspirez et qu'elle vous permette la réalisation de vos projets les plus chers à vous-même ainsi qu'à vos proches.

Monsieur TALLEUX,

C'est avec un immense plaisir que je me trouve devant vous ce soir pour vous remettre, en ma qualité de Présidente de Pas-de-Calais tourisme, cette médaille d'honneur du tourisme pour vos quarante années d'investissement et d'engagement au sein du Syndicat d'Initiative. Cette médaille a été sollicitée par M. Bertrand PETIT, Vice-Président du Conseil Départemental en charge notamment du tourisme, et il vous prie de l'excuser, retenu malheureusement par d'autres engagements, mais essaiera de nous rejoindre peut être plus tard dans la soirée.

En effet, nous aurions pu faire cela en toute intimité ! Mais nous parlons bien de 40 années, 40 années (une vie !) de dévouement bénévole alors oui, quoi de mieux de le faire aujourd'hui lors de cette cérémonie des vœux devant cette belle et grande famille éperlecquoise, les habitants de cette belle commune d'Eperlecques ! Commune que vous connaissez extrêmement bien car vous êtes Eperlecquois de souche.

Qui de mieux pour promouvoir et valoriser les atouts de notre commune que quelqu'un qui aime profondément son village. Je crois profondément au caractère identitaire et historique des lieux.

Alors racontez-nous encore Eperlecques ! Vous avez vu évoluer ce petit village en cette commune de presque 3500 habitants ! Que d'évolution ! Alors donnons encore envie aux touristes d'y venir et d'y revenir !

Durant ces 40 années, vous avez indéniablement contribué à promouvoir votre commune à l'extérieur grâce à ses nombreux atouts touristiques, je veux bien entendu parler de la forêt, du blockhaus, des campings, et ainsi à en valoriser l'image. Cette médaille qui vous est aujourd'hui décernée est donc une juste reconnaissance de votre travail et de votre investissement, en quelque sorte un juste retour des choses au regard de toutes ces années de bénévolat. C'est ce bénévolat qui vous caractérise.

Comme Albert EINSTEIN disait « La valeur d'un homme tient dans sa capacité à donner et non sa capacité à recevoir ». Et vous avez donné énormément pendant ces quarante années.

J'ajouterai, sans me tromper je pense, que le Syndicat d'Initiative a été votre deuxième maison, celle qui vous a permis d'exprimer pleinement votre passion et votre attachement viscéral à cette belle commune d'Eperlecques.

On pourrait aussi parler de votre dévouement au sein de l'Association des donneurs de sang.



Discours des vœux

Pour conclure mon propos je veux souligner la première participation d'Eperlecques à l'opération « fleurir le Pas-de-Calais ».

La Présidente de Pas de Calais Tourisme que je suis, s'en réjouit et s'en félicite bien évidemment car chacun sait que le fleurissement est une action particulièrement valorisante qui contribue à améliorer le bien-être des habitants dans un environnement préservé tout en renforçant l'attractivité de la commune auprès des touristes qui sont amenés à la traverser ou encore mieux à y séjourner. Je veux à cette occasion remercier les habitants qui s'associent à l'action menée par la municipalité pour le fleurissement.

Montaigne disait : « Si la vie n'est qu'un passage, sur ce passage, au moins semons des fleurs »

Merci encore Monsieur Talleux pour votre implication, merci pour votre investissement, merci de continuer à transmettre aux nouvelles générations éperlecquoises l'amour de ce territoire qui ne cesse de nous surprendre par sa richesse et sa diversité.

Monsieur Raymond Talleux au nom du secrétaire d'Etat chargé du tourisme et en vertu des pouvoirs qui me sont conférés, j'ai l'immense honneur de vous remettre cette médaille d'honneur du tourisme qui vous est décernée à titre de remerciement et de reconnaissance pour vos 40 années d'investissement bénévole au sein du Syndicat d'Initiative.

Avec tous nos compliments, tous nos remerciements et toute notre reconnaissance.



M. Laurent DENIS, Maire, Mme Sophie Warot, Présidente de Pas-de-Calais Tourisme, et M. Raymond TALLEUX, médaillé d'honneur du tourisme



Les numéros utiles de votre commune

Mairie : 03.21.93.11.93

Sous-Préfecture St-Omer : 03 21 11 12 34 EDF : 0.810.33.33.62

Numéros d'urgence et médicaux

SMUR : 15 Police Secours : 17 Pompiers : 18

Hôpital HELFAUT : 03 21 88 70 00

Clinique de Saint-Omer : 03 21 38 65 00

Médecins :

REBENA Catherine : 03.21.95.83.84

VANDERMERSH Jean-Willem : 03.21.12.45.51

Pharmacie Jean OUTTIER : 03.21.93.52.46

Infirmière : Laurence BOUCHEZ : 03.21.93.33.93

Ambulance AVET Marina PODEVIN :

03 21 39 99 48

Chirurgien dentiste :

MEURILLON Françoise : 03.21.39.68.64

Kinésithérapeute :

LE CAM Frédéric / GAGNE Olivier : 03.21.39.83.83

Orthophoniste :

DESMOUDT Catherine : 03.21.38.44.94

Pédicure/podologue :

CAMBIER Mathilde : 03.21.12.42.53

Vétérinaire :

PAULUS Jean : 03 21 88 46 00

Maison d'Accueil Spécialisée : 03.21.11.18.10

Numéros utiles

CASO : 03.21.93.14.44

CAF : 0810.25.62.30

CPAM Calais : 3646

Maison paroissiale : 03.21.93.64.82

SNCF : 08.92.35.35.35

Distributeurs de billets 24h/24h

La Poste, rue de l'Eglise

Carrefour Market à Bleue-Maison

Ecoles :

Ecole des 3 Sites Bleue-Maison, Gandspette, et

Centre : 03.21.88.44.23

Ecole Privée Saint-Joseph : 03.21.93.42.74

Conservatoire à Rayonnement Départemental :

03.21.93.75.03

Crèche « La forêt enchantée » : 03.21.98.06.08

RAM : 06.58.39.42.09

Gendarmerie de Watten : 03.21.88.30.17

Gendarmerie de Tatinghem : 03.91.93.00.00

Bibliothèque municipale : 03.21.95.73.43

Emmaüs Saint-Martin-au-Laërt : 03.21.98.86.34

Secours Populaire Eperlecques : 03.21.93.25.89

GDF : 03.21.95.21.21

LA PHARMACIE D'EPERLECCQUES VOTRE SERVICE SANTE

**Pharmacie
Jean OUTTIER**



- Homéopathie
- Herboristerie
- Orthopédie : Corssets, Bandages, Semelles
- Location et vente d'appareils Médicaux
- Produits vétérinaires

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30
107, rue du Gandspette - 62910 EPERLECCQUES
Tél. 03 21 93 52 46

EPERLECCQUES Ambulances

Marina Podevin

Une équipe à votre service!



Eperlecques 03 21 39 99 48 St Martin au Laert 03 21 38 13 74 Lumbres 03 21 39 60 63





Travaux

PRINCIPAUX TRAVAUX SECOND SEMESTRE 2015

Signalisation : zone 30 sur les places église et mairie et mise en place de divers panneaux routiers sur l'ensemble de la commune



Ecole maternelle du centre :

- Mise en peinture de deux classes,
- Construction d'un local de rangement attenant à la salle de motricité pour permettre d'utiliser cette salle pour diverses activités : Hip hop, yoga....
- Dans la perspective de diminution des coûts, changement d'énergie de chauffage en passant du gaz propane (citerne) au gaz de ville
- Réfection des rues Saint Pierre, Westrove, Estabergue, Loosthoucq et Keyaert



Travaux de récupération des eaux pluviales : rue de la Meullemotte, du Loosthoucq, du Gandspette (face au camping) ainsi qu'au lotissement du Marais de la Vlotte avec l'aménagement des parkings.



Réfection rue Saint-Pierre

Réfection rue de Contredique

Construction d'un parking de 44 places au terrain de foot avec allée piétonne suppression de la haie et remplacement par une clôture

Terrain de foot : mise en place de filets pare-balls suite au déplacement du terrain n°2.



Travaux (suite) - concours de maisons fleuries

Relais Assistance Maternelle : les travaux de démolition sont terminés , le permis de construire est en cours d’instruction . les travaux de transformation commenceront en début d’année pour une ouverture prévisionnelle en septembre 2016.

Eglise : reprise partielle de peinture suite à des fuites de toiture en 2014

Chemin de la Vlotte : montage de clapets anti-retour sur les canalisations d’évacuation des eaux des riverains, ceci afin de lutter contre les risques d’inondation

Logement de l’école du Gandspette : Remise en état de la corniche du pignon côté rue

Construction du lotissement Les Hérons



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Les gagnants du concours des maisons fleuries se sont vu remettre le 25 septembre 2015 des bons d’achat en jardinerie locales (Etablissement Canis et Maquenhem), et un beau bouquet de fleurs (provenant de la Rose du Marais). Le jury quant à lui s’est vu remettre en remerciement de leur implication et leur dévouement un verre gravé du logo d’Eperlecques rempli de chocolats.

Petite surface :

CHAPELET Chantal au Marais de la Vlotte
BAILLY LEVEL Marie-Yvone, Résidence les Hérons
GAILLARD Jacques, au Pauverstraëte



Surface intermédiaires :

REZENTHEL Marc, au Sarts
PENET Gérard, L’Est-Mont
CREPIN Jeanne, rue de Kerkeweghe

Grande surface :

DEGARDIN Catherine, Gandspette
DENIS Alain, rue de la Mairie
LEBRIEZ Daniel, Hellebroucq



Nouvelles Activités Périscolaires

Les Rythmes Scolaires

Depuis la rentrée de septembre 2014, la commune d'Eperlecques a mis en place les N.A.P. (Nouvelles Activités Périscolaires) à l'école des trois sites.

A la rentrée de septembre 2015, les N.A.P continuent...

- ♦ Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 13h20 à 13h50 pour les enfants scolarisés en classe de maternelle à l'école du Centre.
- ♦ Lundi et Jeudi de 15h20 à 16h20 pour les enfants scolarisés à l'école de Bleue maison.
- ♦ Mardi et Vendredi de 15h10 à 16h10 pour les enfants scolarisés à l'école du Ganspette.



Une garderie payante est mise à disposition de 16h30 à 18h à l'école du Centre.



Les Activités

Les activités ont lieu principalement dans les groupes scolaires ou dans les équipements de la commune.



Les N.A.P sont un temps de loisirs éducatifs durant lesquels les intervenants proposent aux enfants des activités de découverte autour du sport, de la culture et de la citoyenneté.



Basées sur des valeurs de découverte, de partage, de plaisir, du respect de soi et des autres, les activités proposées sont gratuites et non obligatoires, toutefois une inscription au préalable est nécessaire pour une bonne organisation.

Coordinatrice N.A.P: Amandine Delobelle

Tél: 03.21.93.11.93

Mail: amandine.delobelle@mairie-eperlecques.fr

Adjointe aux affaires scolaires,
culturelles et CMJ:

Valérie Petit

Tél: 03.21.93.11.93

Mail: valerie.petit@mairie-eperlecques.fr



Mutuelle communale : Association Mandarine

Le 14 septembre 2015, deux réunions publiques ont été organisées pour informer les Eperlecquois intéressés par la mutuelle communale Mandarine, mise en place par le CCAS.

Les renseignements (tarifs, démarches etc..) sont disponibles en mairie ou directement auprès de la mutuelle au : 03.21.11.68.02, 87 rue de Calais à Saint-Omer.



**Permanence du CCAS le mercredi après-midi de 16h30 à 17h30 en mairie, et
Le 1er et 3ème samedi du mois de 10h30 à 12h00
assurée par Mme Barbara Bodart, 1ère Adjointe**

Le CCAS vous accompagne dans vos démarches sociales : lors de vos recherches de logement, de vos recherches d'emploi, dans les demandes d'aide à domicile pour les personnes âgées dépendantes, ou lors d'événements qui impliquent une aide sociale temporaire, lors de problème d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

Vous connaissez un voisin, ou une personne âgée qui souffre d'isolement, signalez-la au service du CCAS qui pourra évaluer, par l'intervention d'un professionnel, les démarches à entreprendre ou la nature de l'aide à apporter.

Le CCAS mène également des actions tout au long de l'année, avec l'aide de ses bénévoles, pour venir en aide aux plus démunis, et pour récolter des fonds afin d'assurer la distribution des colis aux aînés en fin d'année. Vous avez envie de vous investir humainement, rejoignez-nous !



Décès

Une pensée pour nos défunts...

- Le 1^{er} juin 2015 : DROUVIN Marie-Claude Ve LE CAM – 75 ans
- Le 2 juillet 2015..... : BULTHE Gérard – 82 ans
- Le 2 juillet 2015..... : CLABAUX Emmy – 1 an
- Le 3 juillet 2015..... : QUERQUAND Monique – Ve LAMPS – 78 ans
- Le 10 juillet 2015..... : FLAMEN Mauricette ép. GUYOT – 83 ans
- Le 16 août 2015 : DOUILLY Pierre – 77 ans
- Le 20 août 2015 : ZEGRE Rolande Ve COCQUEMPOT – 90 ans
- Le 1^{er} septembre 2015. : LHEUREUX Marie-Thérèse Ve BOLLART – 90 ans
- Le 20 septembre 2015. : GILLIOT Charles – 76 ans
- Le 24 septembre 2015. : DE MULDER Bernadette – 50 ans
- Le 27 septembre 2015. : MAHIEU Marguerite Ve LAMPS – 82 ans
- Le 27 septembre 2015. : BRISSON Marie-Françoise – Ve CATELLE – 74 ans
- Le 18 octobre 2015 : BAYARD Albert – 93 ans
- Le 31 octobre 2015 : PAUX Jean-Paul – 67 ans
- Le 14 novembre 2015.. : CAENES Raymond – 63 ans
- Le 15 novembre 2015.. : HERAULT Gaston – 83 ans
- Le 24 novembre 2015.. : LEGRAIN Jérôme – 63 ans
- Le 25 novembre 2015.. : LECLERCQ Jude – 92 ans
- Le 26 novembre 2015.. : DEVIN Marie-Claire – 60 ans – ép. DUHAMEL
- Le 1^{er} décembre 2015.. : JOMIN Alfred – 90 ans



Paroisse Mère Térésa

Une inscription à un baptême ? Besoin d'un certificat de baptême ? Des bénévoles vous attendent à la permanence de la paroisse

Mère Teresa tous les samedis de 9h30 à 11h30
et le 1er mardi de chaque mois de 18h à 19h

Maison de la Paroisse
3 rue de la Meullemotte
62910 EPERLECQUES

03.21.93.64.82

NOSPAMcontact-paroissemereteres@orange.fr

**Pour tous vos événements familiaux,
la commune met à votre disposition
moyennant une participation forfaitaire
des chapiteaux,**

**La location de tables et de chaises
est également possible.**

**Pour plus d'informations,
consultez notre site internet**

mairie-eperlecques.fr

rubrique vie pratique/services mairie/locations diverses ou appelez en mairie : au 03.21.93.11.93



Impression de vos invitations, faire-part de naissance, de mariage, de décès, cartes de visite, cartes de commerce, tampons, affiches, flyers ...



Café - Bar, salle de 40 places modulable pour vos réceptions, réunions de famille, professionnelles, ou autres occasions.

Dépôt de pain cuit au feu de bois, vente de graines potagères et florales, articles d'archerie, siège du C.A.E. football ...

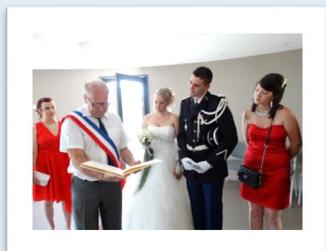
Diolène ou Emilie - 14, rue de la Mairie - 62910 EPERLECQUES - Tél. 03 21 93 92 98



Mariages

Félicitations aux mariés et tous nos vœux de bonheur...

- Le 18 juillet 2015 : BOUVART Jonathan et GAVEL Eulalie (1)
Le 5 septembre 2015 : HANON Julien et MARQUILLIER Céline (2)
Le 31 octobre 2015 : COIGNON Frédéric et CASTELAIN Sabine (3)
Le 7 novembre 2015 : HAUTEKEUR Teddy et NOWE Marine (4)
Le 21 novembre 2015 : SPILLEMAECKER Sébastien et NOBLET Tony (5)



1



2



3



4



5

60ème Anniversaire de mariage le 10 octobre 2015 :
Toutes nos félicitations et vœux de bonheur à Solange et Paul HENON !



Naissances

Félicitations aux heureux parents...

- Le 8 juin 2015: César DUMONT de Aurélien et de Jennifer CAUCHIE
Le 14 juillet 2015: Bertille LYPs de Romain et de Marion KIELINSKI
Le 24 juillet 2015: Tyciano HERLEN de Jérôme et de Laura DUHAMEL
Le 26 Juillet 2015: Anaïs FLAMENT de Patrice et de Catherine MAUWERS
Le 2 août 2015: Ashley RUCKEBUSCH de Christopher et de Wendy PRUVOST
Le 3 août 2015: Hayden DUHAMEL de Priscilla
Le 17 août 2015: Robin CATTELET de Jonathan et de Lucie CARON
Le 18 août 2015: Cassy DEGARDIN de Yannick et de Sarah GOIDIN
Le 19 août 2015: Mathys POLLET de Frédéric et de Eugénie REVEL
Le 31 août 2015: Mia DERAM de Olivier et de Pauline CAPPELLE
Le 11 septembre 2015: Shayna CHARLEMAGNE de Samuel et de Stacy CLEMENT
Le 11 septembre 2015: Clarisse LEFEBVRE de Julien et de Corentine SEYNAEVE
Le 15 septembre 2015: Laura EVERARD de Emmanuel et de Thi NGUYEN
Le 22 septembre 2015: Baptiste PUYPE de Guillaume et de Perrine POTEL
Le 25 septembre 2015: Tom LECLERCQ de Jonathan et de Emilie CAPPELLE
Le 25 septembre 2015: Zélie DARRAS de David et de Angélique FERMON
Le 26 septembre 2015: Louis LASOU de François et de Marie LEDKE
Le 3 novembre 2015: Enora JEAN de Ludovic et de Caroline SAUVAGE
Le 5 novembre 2015: Romy MAILLARD de Rémy et de Jessica LOOR
Le 5 novembre 2015: Emy DRIEUX de Jérémy et de Caroline LARDEUR
Le 6 novembre 2015: Céleste BOUBET de Pierrick et de Adeline SERGENT
Le 16 novembre 2015: Léa DURIEZ de Thierry et de Pauline GUILBERT
Le 19 novembre 2015: Marcellin LEMBOUCHER de Jérôme et de Gisèle SYNAVE
Le 11 décembre 2015: Emma FYVEY de Guillaume et de Audrey CARON
Le 14 décembre 2015: Maëlya MESMACQUE de Jérôme et de Justine CALESSE
Le 15 décembre 2015: Constance DANVERS de Florent et de Catherine LELIEVRE





Citoyenneté

2015 s'achève comme le 1er cycle des réunions de quartiers auxquelles vous avez été nombreux à participer et qui ont eu lieu :

- 15 novembre 2014 (Bleue-Maison, quartier 1)
- 18 avril 2015 (La Poste, quartier 2)
- 14 mars 2015 (Le Mont, quartier 3)
- 17 octobre 2015 (Le Gandspette, quartier 4)
- 13 juin 2015 (La Mairie, quartier 5)
- 14 novembre 2015 (Le Cluse, quartier 6)

Merci à toutes et à tous d'y avoir participé, pour certains d'entre vous d'avoir accepté d'être « référents de quartiers ». Nous recherchons encore des référents pour le quartier N°5, si vous habitez ce quartier et êtes intéressés, merci de contacter la mairie.

Un autre cycle de réunions, cette fois-ci thématiques, sera présenté aux référents de quartiers début 2016 lors d'une réunion de bilan. Les dates y seront fixées et communiquées en février.



REFERENTS DE QUARTIER		
QUARTIER	Habitants	Elus
1	BAILLEUL Elodie	BLOT Francis
	DESOUTTER Sandrine	LAVOGIEZ Hugues
	DEU Damien	LORIO Sandrine
	DEVEYER Sandrine	
	DUVAL Maxime	
	FOURNIER Sandrine	
	HAUTEKEUR Rodolphe	
	HELLEBOID Marie-G	
	PETIT Gérard	
WILLS Nadine		
2	GUILLEMANT Jean-M	BARBIER Anthony GOMBERT Anne
3	FENART Jean-Paul	MAHIEU Amélie
	VILAIN Joël	TUSO Antoine
4	COVIN Christian	
	DELHAYE André	
	LAVOGIEZ Godeleine	
5		DEWEILDE Béatrice
		PETIT Valérie
6	AMAGAT Carole	REVEL Jean-Claude
	CROQUELOIS Annie	VANDAELE Didier
	POTEL Patrick	
	POUPE Pierre	

Y aurait-il des thématiques que vous aimeriez voir aborder lors des prochaines réunions ?

Prenez contact avec Béatrice DEWEILDE, chargée de l'organisation des réunions soit par mail beatrice.deweilde@mairie-eperlecques.fr, soit par téléphone en mairie au 03.21.93.11.93.

Ces thématiques pourront vous apporter des informations utiles sur votre vie d'Eperlecquois, telle l'histoire d'Eperlecques pour la mise en commun d'anecdotes ou de savoirs sur l'histoire de notre commune, pour mieux comprendre nos anciens, une autre sur la typologie du paysage d'Eperlecques, le tourisme qui pourrait y être développé, les projets réalisables par les Eperlecquois, une autre sur les actions sociales qui pourraient être envisagées pour les seniors isolés par exemple...



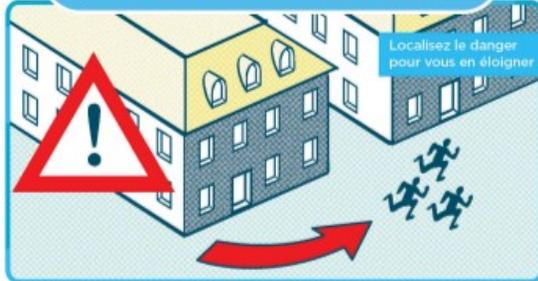
RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER

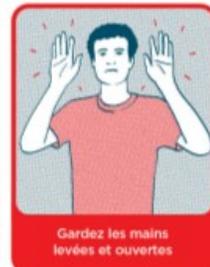
si c'est impossible

2/ SE CACHER



3/ ALERTE

ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE



VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un **comportement suspect**, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
- Quand vous entrez dans un lieu, repérez les **sorties de secours**
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'**informations non vérifiées** sur Internet et les réseaux sociaux
- Sur les réseaux sociaux, **suivez les comptes @Place_Beauvau et @gouvernementfr**



Pour en savoir plus : www.gouvernement.fr/reagir-attaque-terroriste

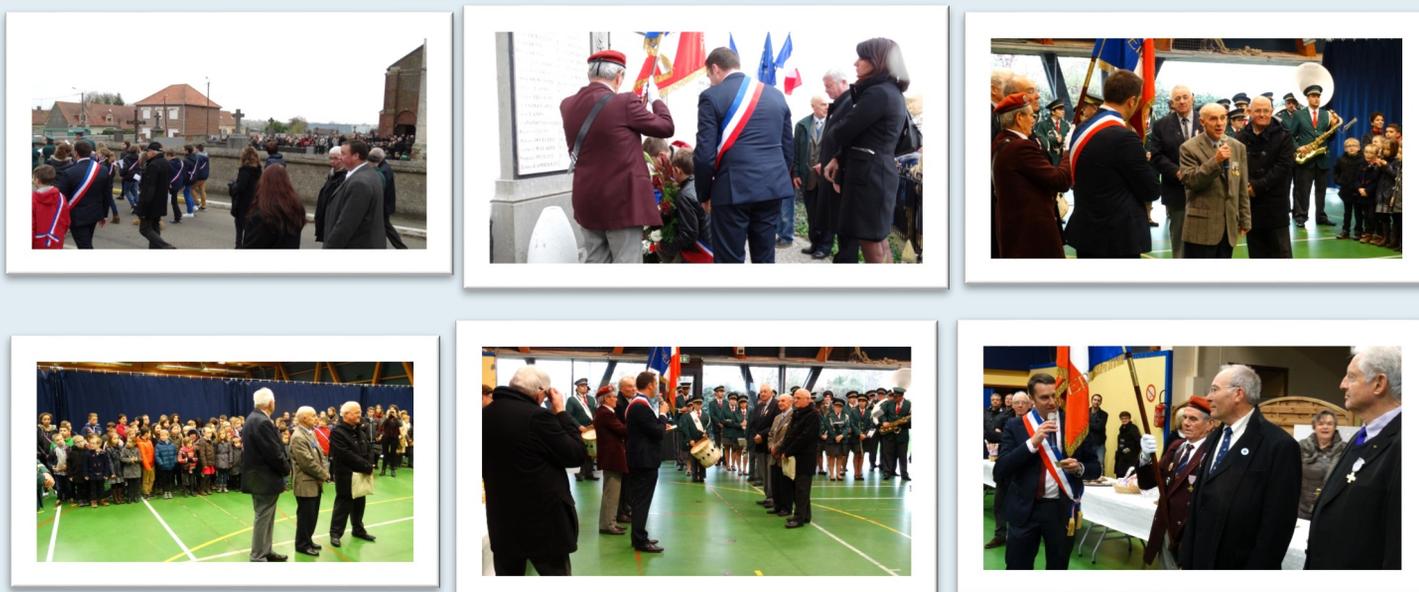


Commémorations et remises de médailles

Le 30 août 2015, Commémoration du Comité du Mémorial du blockhaus



11 novembre 2015



La Médaille de l'UNC fut remise à M. Philippe GUILBERT, et la Croix du Combattant à M. Paul BAILLEUL.

Samedi 21 novembre 2015, remise de médailles aux musiciens lors de la Sainte-Cécile, à la salle polyvalente



Et le 5 décembre 2015, Commémoration en l'honneur des Morts pour la France de la guerre d'Algérie et les combats du Maroc .

Annonces Publicitaires

*Vous êtes parents et votre enfant est accueilli en
Maison d'Accueil Spécialisée?
Vous accompagnez un proche en situation de
polyhandicap?*



« Thé ou Café chez Rachel »

Venez partagez un moment convivial.

Autour d'un café ou d'un thé, venez partager et échanger sur vos expériences, et surtout venez vous détendre, discuter, rire et souffler un peu.



Le prochain rendez-vous est fixé
le **Mardi 2 février 2016**

Quand?

De **14h30 à 16h.**

Où?

Maison d'Accueil Spécialisée
« Le Domaine de Rachel »

Impasse du Cluse 62910
EPERLECCQUES



Vous êtes tous les bienvenus!!



Pour plus d'info, vous pouvez contacter la
Plateforme ELSAA: **06.70.73.70.35** ou la
MAS d'Eperlecques au **03.21.11.18.10**



Rappel des services aux habitants



Ramassage des ordures ménagères, tris
Horaires à compter du **02 Janvier 2016**

- **Ordures Ménagères** : Jeudi de 13h à 20h
(à partir de 12h00 du 02 Novembre 2015 au 1er avril 2016)
- **Tri sélectif** : Jeudi de 8h à 16h30 les semaines paires

Les déchèteries : les horaires d'hiver

Réseau du Syndicat Mixte Lys Audomarois à Aire sur la Lys,
Arques, Dennebroeuq, Longuenesse, Lumbres et Tatinghe
Lundi : Fermé au matin – 14h00 à 17h30
Mardi : 9h à 11h45 – 14h00 à 17h30
Mercredi : 9h à 11h45 – 14h00 à 17h30
Jeudi : 9h à 11h45 – 14h00 à 17h30
Vendredi : 9h à 11h45 – 14h00 à 17h30
Samedi : 9h à 11h45 – 14h00 à 17h30
Dimanche : Fermé
Fermé les jours fériés

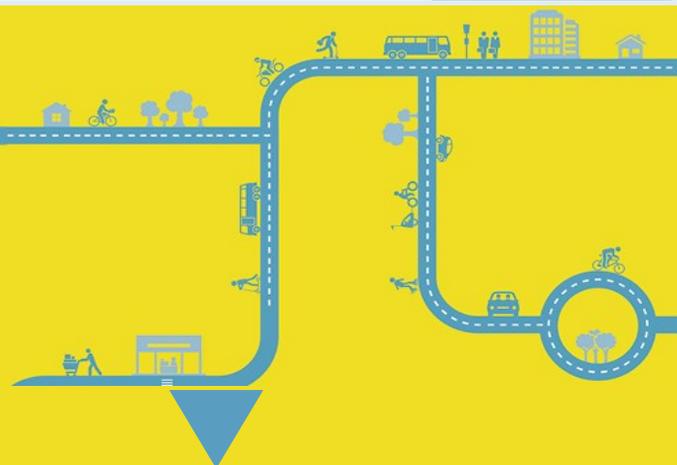
Les prochaines dates
pour le ramassage des
encombrants sont les
lundi 21 mars 2016 et le
jeudi 17 novembre 2016.
Le formulaire de de-
mande de retrait de vos
encombrants est dispo-
nible en mairie ou télé-
chargeable sur le site
internet, il devra être
retourné complété en
mairie **minimum dix jours**
avant la date de ramas-
sage.

DÉBAT PUBLIC MOBILITÉS PAYS DE SAINT-OMER

Participez sur : <http://mobilités-pays-sainto.participons.net/>

f Débat Pays de Saint-Omer

✉ coconstruction@aud-stomer.fr



Participez au débat public

sur les Mobilités en répondant

à l'enquête en ligne, et profitez de proposer vos idées

en attendant de pouvoir débattre publiquement sur la CASO !

<http://mobilités-pays-sainto.participons.net/le-questionnaire-est-en-ligne/>



- ETUDE
- CONSEIL
- RÉNOVATION
- GÉNIE CIVIL
- VRD

Jean-François NARED

Chargé d'affaires

Port. 07 77 85 28 67 fixe. 03 61 51 00 20

Fax. 03 61 51 00 23

jfnared@gmail.com

Z.A.C du Muguet - 62910 EPERLECCQUES

www.ts-contruction.fr



Bernard PIERRU

Gros-œuvre • Maçonnerie • Béton armé
Travaux neufs et Rénovation

62910 EPERLECCQUES - Tél. 03.21.39.85.93



Horaires d'ouverture

Lundi au jeudi

8h30 - 12h30 & 14h00 - 19h00

Vendredi 8h30 - 20h00

Samedi 8h30 - 19h30

Dimanche 9h00 - 12h30

Service livraison Drive

Informations diverses

Les risques encourus pour du dépôt d'ordures sur les lieux publics



Plusieurs dépôts sauvages ont été constatés ces derniers temps autour des bacs à récupération de verre et à proximité du parking de la gare.



Nous rappelons que si vous ne respectez pas les conditions de la collecte des déchets ménagers (jour, horaires, tri), vous risquez une amende forfaitaire de :



♦ 68 € si vous réglez l'amende immédiatement ou dans les 45

jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction le cas échéant),

♦ 180 € au-delà de ce délai.

À défaut de paiement ou en cas de contestation de l'amende forfaitaire, c'est le juge qui décide du montant de l'amende pouvant aller jusqu'à 150 €.

Si vous laissez un conteneur ou bac à ordures ménagères en permanence dans la rue, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 750 € (voire 3 750 € s'il s'agit de déchets professionnels) (extrait du site www.service-public.fr)

Si vous déposez, abandonnez, jetez ou déversez tout type de déchets sur la voie publique, vous risquez une amende forfaitaire de :

♦ 68 € si vous réglez l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction le cas échéant),

♦ 180 € au-delà de ce délai.

À défaut de paiement ou en cas de contestation de l'amende forfaitaire, c'est le juge qui décide du montant de l'amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Si vous avez utilisé un véhicule pour les transporter, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €, ainsi que la confiscation du véhicule.

Pour votre sécurité et celles de vos enfants

Vous êtes piétons ou cyclistes ? En cette période d'hiver, tôt le matin ou le soir, afin d'être visibles par les automobilistes, et pour pallier au manque d'éclairage dans certaines rues ou chemins menant aux



différents arrêts de bus scolaire, **n'oubliez pas de revêtir soit un gilet fluorescent ou de porter le brassard** que les enfants scolarisés en collège ont dû recevoir dans leur boîte aux lettres l'année dernière.



Vous avez eu 16 ans ? Vous avez 3 mois à partir de votre date d'anniversaire pour vous faire recenser :

Venez vous faire recenser en mairie, munissez-vous du livret de famille et de votre carte d'identité. Après votre recensement vous devrez accomplir sur un site militaire, une journée de défense et citoyenneté (JDC), anciennement appelée journée d'appel de préparation à la défense (JAPD).

À l'issue de votre journée, vous recevrez un certificat de participation, qui vous sera indispensable pour passer les concours ou examens d'Etat (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

Actualisation du dossier militaire : malgré la suspension du service militaire, l'appel sous les drapeaux demeure, en droit, possible à tout moment, en cas de conflit armé majeur. Les jeunes gens doivent donc pouvoir être contactés facilement par les autorités militaires. Jusqu'à l'âge de 25 ans, vous devez signaler tout changement de situation familiale.



Informations diverses

Les médaillés du personnel communal

Marie-Annick MELLIET et Corinne LEVEL



Les gagnants du Concours des vélos fleuris

Voici les gagnants, 2 catégories, et 10 participants :

Flours naturelles 7-12 ans :

LEDUC Adrien



Flours artificielles 0-6 ans dans l'ordre :

DOURLENS Méline,
FAVIER Célia,
LEDIEU Matthéo,
DOURLENS Thimotée,
LEBOUCHEZ Sidoine.



Flours artificielles 7-12 ans :

REBUZZI Appoline,
DEVIN Lou,
GOBELET Lisa,
GRAVE Brayan.



Chacun d'entre eux a été récompensé et ravi, a pu se retrouver autour des manèges de la du-casse.



De nouvelles entreprises ont vu le jour à Eperlecques

Annick Couture

Travaux de Couture et retouches
137, rue du Mont - à EPERLECQUES
OUVERT les MARDIS - MERCREDIS - JEUDIS
VENDREDIS - et SAMEDIS MATIN
Tél. 03.21.98.06.12 ET 07.81.96.66.42

RD Aménagement,

Travaux d'aménagement d'intérieur, pose de cuisine,
de parquet....
45 rue d'Hellebroucq
Tél : 06 84 11 72 34
RDagencement@hotmail.fr

Pizza Bon'App

Snack, restauration rapide et à emporter
56 bis rue du Mont,
Tél : 03.21.98.03.70

Plantons un arbre ! La COP 21 c'est aussi à Eperlecques !

Dans le cadre de la COP 21, la commune comme toutes celles de la Communauté d'Agglomération, s'est vue proposer un arbre, symbole de notre attachement à la préservation de notre environnement, que nous avons décidé de planter avec l'aide du Conseil Municipal Jeunes au parking des Cerisiers.





Le Conseil Municipal des Jeunes

2015 : Une année de relais ..

L'ancien Conseil Municipal des jeunes a pris fin en avril 2015, fiers du travail accompli, ils ont passé le relais au printemps à une nouvelle équipe motivée et pleine de projets.

Pour sceller ce relais, c'est ensemble, anciens et nouveaux élus, qu'ils ont inauguré l'aire de jeu programmée par l'équipe sortante, au City Stade en présence de la presse.

Le 29 juin, sous un beau soleil, on a pu découvrir l'aire de jeu choisie à destination des 2 - 8 ans, sur le terrain ombragé des cerisiers.

C'est un véritable investissement initié par les jeunes, si on tient compte de la valeur du jeu et de celle du revêtement permettant aux petits d'évoluer en toute sécurité.



En octobre,

La fête de la tolérance à DESVRES

Nous avons été sollicités par Mme la Députée de circonscription pour être les jeunes ambassadeurs d'associations citoyennes lors de la fête de la Tolérance.

Au cours d'une réunion de préparation nous avons étudié le travail de ces associations telles que la Ligue des droits de l'homme, le CIDF ou SOS racisme et avons choisi celle que nous voulions soutenir.

En arrivant sur le site, nous avons participé à divers jeux, puis nous avons accompagné l'arrivée de Mme la Ministre de l'Education Nationale.

Lui serrer la main, lui être présentés, nous a fort impressionnés. Nous avons découvert une personne ouverte, intéressée, mais entourée de beaucoup de journalistes. Enfin nous avons posé pour des caricaturistes et sommes repartis avec nos dessins!



Des projets pour le village :

La nouvelle équipe fourmille d'idées sur des thèmes aussi divers que la citoyenneté, la solidarité, la communication, le sport, la culture, les loisirs, l'environnement et le développement durable.

Il est dur d'établir des priorités, mais les premiers choix ont été d'établir un projet avec les personnes en situation de handicap, d'organiser une action solidaire (collecte de jouets), comme de restaurer les abris-bus, les décorer sous forme humoristique ou caricaturale.

Pour ce projet nous sommes soutenus et guidés par des bénévoles de l'association « l'Etoile des arts ». Nous souhaitons concrétiser ce projet au printemps.

Les commémorations :

Nous participons aux commémorations car nous sommes convaincus que rendre hommage à ceux qui se sont battus pour la France et pour nous est essentiel. En tant que jeunes, nous nous intéressons aux événements et savons que nous avons un devoir de transmission et de mémoire.

Le Téléthon :

Nous avons récolté beaucoup d'argent grâce à nos idées et nos initiatives.

La collecte des jouets a remporté un vif succès. Nous remercions les parents et les enfants pour leur aide. Ces jeux ont été gagnés sur nos stands, la vente de cases, d'ampoules et le chamboule tout ont eu beaucoup de succès.

Nous avons aussi pu jouer avec des personnes en situation de handicap, les résidents de la MAS, ce fut un beau moment de partage.

Planter un arbre pour la COP 21 :

Le 5 décembre, nous avons planté un arbre pour soutenir la COP 21.

Nous avons pris conscience de l'importance de préserver notre environnement afin que nous puissions continuer à habiter là où nous sommes et garder la planète pour les futures générations.



Le CMJ : LES ACTIONS EN IMAGES

Les commémorations :



Nous y étions

Aussi !!...

VELOS FLEURIS

AUDOMAROSE

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

OCTOBRE EN FETE

INAUGURATION PARKING STADE DE FOOT



www.mairie-eperlecques.fr

Le Téléthon :





Histoire d'Eperlecques

De quelle classe s'agit-il ? Qui se reconnaîtra sur cette photo de classe transmise par Alain DENIS ? Peut-être reconnaissez-vous un camarade ? Alors n'attendez plus ! Venez confier vos informations en mairie en indiquant sur la photo mise à disposition un numéro et le nom correspondant en dessous.



Concert du Blockhaus du 30 octobre 2015, l'histoire des poilus évoquée à travers des airs et chants connus. Vous avez été nombreux à apprécier cette prestation offerte par l'Harmonie de Saint-Omer, avec le concours de la CASO. Nous remercions encore Monsieur DE MEGILLE, propriétaire du Blockhaus pour la mise à disposition de l'une des salles pour un tel événement rappelant notre histoire.



Le Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s : R.A.M.

La Journée Nationale des Assistants Maternels

Le 19 Novembre 2015 a eu lieu la 11^e Journée Nationale des Assistants Maternels.

Pour fêter cette journée, le RAM a organisé une porte ouverte le 21 Novembre 2015 afin de promouvoir le service et de faire découvrir le métier d'Assistant Maternel. Plusieurs Assistantes Maternelles se sont investies dans la préparation de cette journée : création de panneaux photos et de décorations, confection du buffet, mise en place d'ateliers manuels. Ainsi nous avons pu accueillir chaleureusement les parents employeurs et leurs enfants, les élus et les partenaires.



Le 24 Novembre 2015, en partenariat avec les autres RAM de la CASO, nous avons également organisé une journée à destination des Assistants Maternels et des enfants en proposant un spectacle « Là-haut tout doux » de la compagnie « Cirqu'O vent ». Les spectateurs ont été transportés dans un univers coloré, doux et poétique à la découverte des quatre saisons. Des stands d'activités pédagogiques ont été proposés par chaque RAM durant toute la journée.

La fête de Noël

Le 19 Décembre 2015 a eu lieu la fête de Noël de la crèche et du RAM. Au programme : un spectacle « La mystérieuse aventure de Suzie » joué par *La Maison des Fées* suivi d'un goûter et de la traditionnelle photo avec le Père-Noël. Chaque enfant est reparti avec un livre en cadeau et des rêves plein la tête !



Les ateliers d'éveil

Des ateliers d'éveil sont mis en place pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle et/ou parents. Vous pouvez trouver le calendrier en mairie ou le demander lors des permanences du RAM.

Un atelier d'éveil c'est : un temps d'accueil avec jeux libres, un temps de comptines, une activité et un temps lecture.

Coordonnées :

Relais Assistants Maternels « Les p'tits lutins »

5 rue de la Mairie
62910 EPERLECQUES

06.58.39.42.09

ram@mairie-eperlecques.fr

Les permanences ont lieu :

- le lundi de 13h30 à 17h à l'antenne de Nordausques;
- le mardi de 13h30 à 16h à l'antenne de Nordausques;
- le vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h30 à la mairie d'Eperlecques.



N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec la Responsable du RAM : Angélique ROELANDT.



La crèche municipale

"Chaque jour des activités d'éveil pour les bébés comme pour les plus grands..."



Le Vendredi 16 Octobre a eu lieu la "Matinée d'Halloween à la Forêt Enchantée"

En effet, pour la deuxième année, les petits bouts de choux ont revêtu leurs déguisements afin de faire la fête et de manger des aliments de saison.

Soupe Carottes/curry et cake au potimarron ont régalé les 20 enfants présents.

Après un joli défilé de citrouilles, fantômes, vampires et sorcières, les enfants ont pu danser sur des airs qui leur sont connus.

Encore une bien belle matinée festive, très appréciée des enfants et des familles qui ont joué le jeu, même pour les bébés."



Samedi 19 Décembre a eu lieu le 1er arbre de Noël regroupant 50 personnes (familles et leurs assistantes maternelles) du RAM "Les P'tits Lutins" et 200 personnes (enfants et leurs familles) de La Forêt Enchantée, crèche d'Eperlecques, afin de passer un moment convivial devant 3 représentations du Spectacle "La Mystérieuse Aventure de Suzie" présenté par l'Association "La Maison des Fées" de Serques.

Les enfants ont pu, au travers de photos exposées, montrer à leurs parents leurs temps de jeux et d'activités au sein du Multi-Accueil, partager avec eux un spectacle très apprécié de tous et manger quelques douceurs avant la tant attendue visite du Père-Noël qui remettait les cadeaux (livres) offerts par la commune d'Eperlecques.



Certains impressionnés, d'autres très à l'aise ont pu faire une jolie photo avec le Père-Noël mais aussi avec les personnages du spectacle.

Danse, Magie des lumières et des univers... un spectacle haut en couleurs et très apprécié par les petits comme par les grands !!

Cette journée a permis de clore l'année dans une bonne ambiance festive et de promettre d'être bien sage avant le passage du Père Noël dans la nuit du 25."

Multi accueil Petite enfance « La Forêt Enchantée »

67 rue du Gandspette

62910 Eperlecques

Tel : 03.21.98.06.08





Inaugurations

Inauguration du parking du terrain de football

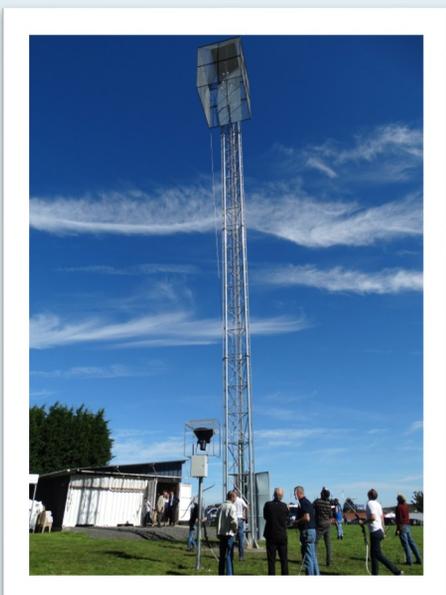
Le samedi 7 novembre 2015 fut inauguré le nouvel aménagement du parking du terrain de football représentant un coût total TTC de 68000 € auquel le Conseil Départemental a octroyé une subvention d'un montant de 15000 €.

Ce parking comprend désormais 46 emplacements dont 2 pour personnes handicapées. Les abords du stade permettent une meilleure visibilité et de meilleures conditions pour accueillir parents et enfants qui viennent régulièrement s'adonner aux joies du football, la plupart adhérents du CAE !

David COCQUEMPOT, Président du CAE a notamment remercié la municipalité, le Conseil Départemental, représenté par Bertrand PETIT et Sophie WAROT, présents pour l'occasion, au nom de tous ceux qui pratiquent le football à Eperlecques.



Inauguration de la perche de tir à l'arc à la verticale le dimanche 20 septembre 2015 à Bleu-Maison, baptisée Espérance par l'Abbé SAUTY



Retour sur Octobre en fête !



Dimanche 5 octobre 2015 : Concours de vélos fleuris, exposition des miniatures, la Ducasse, les démonstrations de danse Country et de Hip Hop, les nouveaux arrivants...



C'était le dimanche 11 octobre ! Passage des Motos pour Audomarose à Eperlecques pour le café solidaire, avec le concours de la Rose du Marais d'Eperlecques et le Café de la Mairie.



Grâce à vous, ce sont 275 € qui ont été récoltés grâce à la vente de goodies et 371, 11 € récoltés grâce à cette pause café et à la marche familiale organisées en faveur d'Audomarose !

Retour sur Octobre en fête !

Les 9, 10 et 11 octobre, le Théâtre Club Eperlecquois a, encore une fois, tout donné pour récolter un maximum de fonds pour le Secours Populaire et vous avez été nombreux à les soutenir !

Encore un grand succès !



Séniors en fête ! Dimanche 18 octobre 2015

Marche familiale pour Audomarose avec l'association Pas'APA ! Le samedi 17 octobre 2015



Soirée Ado'alloween !
C'était le 23 octobre 2015

Monsieur Eugène Leclercq et Madame Marie Thérèse PENET, les doyens des Séniors en Fête !



Retour sur le Téléthon les 4 & 5 décembre 2015



**Soirée Crêpes !
Merci aux associations
pour leur participation**



aux bénévoles venus nombreux relever le défi



Retour sur le Téléthon les 4 & 5 décembre 2015

De nombreuses démonstrations sportives grâce aux associations Eperlecquoises : deux marches organisées par le club de gymnastique volontaire, l'association Pas'APA, une découverte de la Boccia (pétanque gréco-romaine) assurée par la Maison d'Accueil Spécialisée, le karaté, le full-contact, la boxe, le hip-hop, la country.



Encore une fois cette année, nos partenaires ont répondu présents en apportant les aliments pour

confectionner les crêpes. On remercie nos fermiers locaux pour denrées : la farine aux boulangers, le jambon aux bouchers. Enfin merci à Carrefour Market fidèle partenaire de cette magnifique mobilisation solidaire en faveur de l'AFM Téléthon



Téléthon



7663,30 € récoltés !



Les associations d'Eperlecques

- Danse & Bouge, 03.21.93.94.33
- Running club, 03.21.93.54.33
- Association du Personnel communal, 03.21.93.11.93
- Musique la Renaissance, 03.21.19.22.60
- Association des Donneurs de Sang, 03.21.93.87.04
- Théâtre Club Eperlecquois, 03.21.38.50.71
- Musicalliance, 03.21.98.08.92
- Club des Aînés, 03.21.93.50.80
- Supporters du C.A.E. Allez les bleus, 03.21.93.08.66
- Club de Gymnastique Volontaire, 03.21.38.25.68
- Les Amis du Théâtre, 03.21.98.58.26
- La Cible Eperlecquoise, 03.21.38.33.72
- Boxing Club d'Eperlecques, 03.21.93.45.95
- Association du Secours Populaire, 03.21.93.25.89
- Club Omnisport d'Eperlecques, 03.21.93.25.89
- Tennis de Table, 03.21.95.00.27
- Loisir Animation Jeunesse d'Eperlecques, 03.21.93.11.93
- Société de Chasse, 03.21.93.32.70
- Les Archers Bleue-Maison, 03.21.88.42.81
- Club de Karaté Taï Jitsu d'Eperlecques, 03.21.93.78.18
- Les Archers du Centre :
- Amicale des Ecoles Publiques, 03.21.88.49.66
- L'A.P.E.L. Saint-Joseph, 03.21.12.61.74
- Association des Médailleurs du Travail, 03.28.68.82.67
- L'Etoile des Arts, 03.21.93.94.19
- Union des Professionnels d'Eperlecques, 03.21.39.28.29
- Les Amis Bénévoles de la MAS, 03.21.93.92.18
- C.A.E. (Club Athlétique Eperlecquois), 03.21.12.39.48
- Association pour le Mémorial, 03.21.88.41.99
- Association Rencontre Couture Tricot Crochet, 06.74.71.90.43
- Les Anciens Combattants, 03.21.93.46.84
- La Société Colombophile, 03.21.88.48.01
- Santiago Dancer's, 07.61.41.21.88
- Initiative Eperlecques : 03.21.39.91.52
- Association Pas'APA : 06 85 79 45 81
- Epervoix : 03 21 93 28 62
- Club de Modélisme Naval de l'Aa : 03.21.34.43.46

Nouvelle association Epervoix



Créée en 2001 au sein de l'Ecole de Musique municipale, la chorale est devenue association depuis le mois d'août sous le nom d'EPERVOIX...

Président et chef de chœur : Hervé HELLEBOID

Contact pour tout renseignement :

Tel : 03 21 93 28 62

L'agenda des festivités est désormais disponible en mairie ou en téléchargement sur www.mairie-eperlecques.fr

JUILLET	OCTOBRE (suite)	Commune et Associations
<p>Samedi 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Kermesse de la MAS Brocante du Comité du Mémorial <p>Lundi 4 : Kermesse de la « Forêt enchantée »</p> <p>Samedi 9 : Don du Sang</p> <p>Dimanche 10 : Championnat Tir au Sart</p> <p>Mercredi 13 : Feu d'Artifice</p>	<p>Samedi 8 au dimanche 9 : Exposition de l'Etoile des Arts</p> <p>Vendredi 14 : Halloween au Multi-Accueil</p> <p>Dimanche 16 : Repas des Aînés de la Commune</p> <p>Mercredi 19 : Loto des Aînés</p> <p>Jeudi 20 au 22 : Bourse aux vêtements, CCAS</p> <p>Dimanche 23 : Brocante du Gandspette, Initiative Eperlecques</p> <p>Lundi 24 au vendredi 28 : Stage de cirque</p> <p>Vendredi 28 : Soirée Halloween, organisée par la commune</p>	<p>Agenda des festivités 2016</p>
<p>AOUT</p> <p>Dimanche 7 : Foulées Eperlecquoises, Initiative Eperlecques</p> <p>Dimanche 14 : Tir Fédéral à Bleue-Maison</p> <p>Lundi 15 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Bull-Trap Procession en forêt <p>Mardi 16 : Championnat Tir au Sart</p> <p>Dimanche 21 : Cérémonie du Souvenir, Comité du Mémorial</p> <p>Dimanche 28 : Kermesse des Anciens Combattants</p>	<p>NOVEMBRE</p> <p>Dimanche 6 : Brocante de Puériculture, Amicale du Personnel</p> <p>Vendredi 11 : Commémoration de l'Armistice, Repas des Anciens Combattants</p> <p>Samedi 12 : Loto du C.A.E.</p> <p>Dimanche 13 : Tir d'hiver à Bleue-Maison</p> <p>Samedi 19 : Don du Sang</p> <p>Dimanche 27 : Brocante du C.A.E.</p>	
<p>SEPTEMBRE</p> <p>Dimanche 3 et 4 : Kermesse des Aînés</p> <p>Vendredi 9 : Assemblée Générale des Chasseurs</p> <p>Samedi 10 : Don du Sang</p> <p>Vendredi 23 : Remise des prix « Maisons fleuries »</p>	<p>DECEMBRE</p> <p>Vendredi 2 et samedi 3 : Téléthon</p> <p>Samedi 10 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Kermesse de Noël, Ecole des 3 Sites Arbre de Noël du Club des supporters du C.A.E. <p>Mercredi 14 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Repas de Noël des Aînés Arbre de Noël et goûter du club de Karaté <p>Samedi 17 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Fête de Noël de l'Ecole Saint-Joseph Arbre de Noël du R.A.M. et de la « Forêt enchantée » 	

Initiation Country :

Tous les lundis à la salle de sports :
de 18h à 19h45 : les débutants
De 20h à 21h15



Le club compte 37 adhérents, et si vous souhaitez rejoindre l'association :

Contact : Marc Guyot : 07.61.41.21.88

Association Danse & Bouge
Zumba le jeudi de 18h à 19h
Salle des sports



C.A.E.



Participez à la vie du club, rejoignez-nous

LE CLUB DES SUPPORTERS "ALLEZ LES BLEUS"

Siège au Café de la Mairie : 03.21.93.92.98

Vie du club : Installation de panneaux publicitaires



Des panneaux publicitaires ont été installés autour du terrain d'Honneur. Le CAE remercie les commerçants pour leur participation ; un grand merci aussi à *Bubu* pour son investissement.

Inauguration du parking du stade

Le 7 novembre dernier, Monsieur le Maire accompagné de Sophie Warot et Bertrand Petit (conseillers départementaux), de David Cocquempot (nouveau président du club) et des membres du Conseil municipal jeune a inauguré le parking devant le terrain de foot.



Arbre de Noël

L'arbre de Noël du Club des supporters a été organisé le samedi 12 décembre. Comme chaque année, tous les joueurs, des débutants aux U11, étaient invités pour fêter Noël. Des chocolats, une écharpe et de nombreux lots suite à une tombola leur ont été offerts.

Merci au Club des supporters.



Prochaines manifestations du CAE

- *Tournoi en salle Jean-René Lavogiez* : du Dimanche 7 au Samedi 13 février 2016
- *Journée des Jeunes* : Dimanche 15 mai 2016
- *10^{ème} Challenge Bernard Béclin* : Samedi 28 mai 2016 (veille de la Fête des mères)
- *3^{ème} Tournoi de sixte* : Dimanche 5 juin 2016 (date à confirmer)

Running club Eperlecques

Dans la joie et la bonne humeur...



Le mardi 19h45 Stade Delezoïde

Le dimanche 09h30 Parking de la mairie

Renseignements : rc.eperlecques@gmail.com

Nos rendez vous le

05 mai 2016

10^{ème} édition Boucle Eperlecquoise

5 kms → ouverte à tous

10 Kms comptant pour le challenge de la CASO

Parcours de marche en partenariat avec l'association Pas'APA MARCHÉ
NORDIQUE EPERLECQUES

28 mai 2016

Soirée repas du running → ouverte à tous

Association des Anciens Combattants

La cérémonie commémorative du 11 novembre a commencé par la messe du souvenir en l'église de Houlle, où les 5 drapeaux représentaient les 5 communes de l'Audomarois. Ensuite les Eperlecquois prirent la direction du monument aux morts de leur village.

Après le discours du Président M. SEIGRE, de M. Laurent DENIS Maire, la participation des enfants des écoles, et le traditionnel lâcher de pigeons, symbole de paix retrouvée, le cortège, musique en tête, prit la direction de la salle polyvalente où plusieurs morceaux de choix furent exécutés.

Les enfants des écoles y chantèrent la Marseillaise.

Le Président M. SEIGRE remercia toutes les personnes ainsi que les enfants présents !

La Médaille de l'UNC fut remise à M. Philippe GUILBERT, et la Croix du Combattant à M. Paul BAILLEUL.

Un excellent repas termina cette journée fraternelle !





L'association INITIATIVE EPERLECCQUES a vu le jour cette année 2015 et a pour but de **contribuer au dynamisme d'EPERLECCQUES**. Durant l'année, nous avons organisé les manifestations suivantes :

Dimanche 3 Mars : une journée ensoleillée a réuni plus de 200 marcheurs

Lundi de pentecôte 6 Avril : la brocante de la place a fait le plein



Dimanche 14 Juin : plus de 700 marcheurs et Vététistes ont participé à la randonnée organisée en collaboration avec l'ASPTT Boulogne. En 2016, l'Eperlecquoise est labellisée par la FFCT. Seules, 10 épreuves sont labellisées au niveau national. La seule du Pas de Calais !

Dimanche 9 Aout : la course pédestre s'est déroulée sur un nouveau parcours pour le plus grand plaisir de plus de 150 participants sur le parcours du 10 kms. A noter qu'en 2016, la course est label départemental et, fait partie du challenge CASO



Dimanche 25 Octobre : la brocante du Gandspette a vu défiler une foule ininterrompue de chineurs à la recherche de l'objet rare. C'est la manifestation qui attire, en une journée, le plus grand nombre de visiteurs sur notre commune.

Merci à tous les bénévoles pour ces organisations.

Première pour 2016 : déplacement au salon de l'agriculture, date à définir.

N'hésitez pas à nous rejoindre : initiative.eperlecques@hotmail.com

Les Associations



L'étoile des Arts

L'année 2015 s'achève... et depuis cinq ans que notre association a vu le jour, le deuxième semestre de chaque année, représente une période, encore plus riche aux manifestations extérieures, ce qui nous permet de témoigner de notre implication constante, de présenter le travail effectué, et d'apporter notre concours à la vie du village. Cette fois encore, nous n'avons pas dérogé à ces habitudes.

Les deux événements majeurs auront été, l'exposition des 10 et 11 octobre derniers, et bien sûr notre participation à la soirée du téléthon, le vendredi 4 décembre.

La réussite, l'affluence à ces deux manifestations, nous conforte dans l'objectif de continuer, d'innover et surtout de maintenir l'esprit d'amitié et de cohésion qui nous anime.

Si l'aventure vous séduit, je vous rappelle nos activités : peindre, dessiner, créer, imaginer, décorer et primordial : échanger, communiquer, toujours dans la bonne humeur, faire les choses avec sérieux, mais surtout ne pas se prendre au sérieux...

La participation très active de beaucoup de nos adhérents lors des manifestations à organiser et à gérer atteste s'il en était besoin, de l'ambiance conviviale dans laquelle nous travaillons.

Etoile Des Arts
67 bis rue du Ganspette
EPERLEQUES
Les lundis, mercredis et jeudis de 17h30 à 19h30
Cordialement Nadine Wils, secrétaire



La Société de Chasse

Notre secrétaire a décidé en fin d'année de prendre un repos bien mérité, à notre grand regret.

Christiane BERNARD parmi nous depuis vingt ans au service de la société de chasse d'EPERLEQUES, ça compte énormément pour les sociétaires, pour le bureau des présidents (Roger et moi-même) vingt ans de dévouement pour des ball-trap, des repas de chasse organisés et des tas de paperasses à s'occuper (et il y en a de plus en plus) !

Nous disons un grand merci à Christiane, c'est à toute sa famille, à laquelle nous pensons, car c'était une œuvre familiale. Tout le monde était présent au moment des manifestations (Raymond, Nathalie, Sylvie, Philippe). Nous aurons sûrement encore besoin de vous.

En lui renouvelant nos remerciements nous lui avons offert un présent au nom de la société, du bureau et de moi-même.

M. LAMBRIQUET, Président.



KARATE TAI-JITSU D'EPERLECQUES



KARATÉ
FULL
CONTACT

le développement de la performance

F.F. KARATÉ

F.F. KARATÉ 
et disciplines associées

KARATÉ FULL CONTACT

**DEPUIS OCTOBRE UNE NOUVELLE DISCIPLINE
EST APPARUE AU SEIN DU CLUB
DE KARATÉ TAI JITSU D'EPERLECQUES :**

Il s'agit : DU KARATÉ FULL CONTACT.

**Ce sport de combat est complet, on y pratique le renforcement musculaire, le cardio,
le gainage, les assouplissements, des étirements.. et des techniques de combat.**



Merci aux membres du bureau et aux adhérents du Club de Karaté Tai Jitsu de permettre à une bande de copains de continuer à pratiquer leur passion.

Un club alliant respect, discipline et convivialité !

Les mercredi et/ou vendredi soir à la salle de sport d'Eperlecques.



KTJE

M. LOCQUET, Président
Tél : 03.21.93.78.18

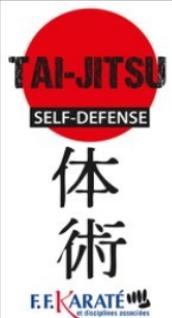
M. BARBIER, Correspondant
Full Tél : 07 81 65 00 58

M. PETIT, Educateur Sportif
Tél : 06 70 53 31 15.

[https://www.facebook.com/
KarateTaiJitsuEperlecques](https://www.facebook.com/KarateTaiJitsuEperlecques)

Les Associations

KARATE TAI-JITSU D'EPERLECQUES



LE KARATE TAI JITSU,

Le **TAÏ JITSU** est un Art Martial de « **SELF-DÉFENSE** » de la **FFkaraté** de style **Karaté-Jutsu**



Le « Tai Jitsu » est un terme générique Japonais désignant « l'ensemble des techniques du corps ».

La méthode comporte des Katas, des mouvements de base, des enchaînements de défense élaborés, avec finition par clé, atémis, projection..

Depuis la rentrée, les activités n'ont pas manqué, au club de Tai Jitsu d'Eperlecques, :

Stage National des Experts Japonais à Paris :

Une intervention à la MAS



La participation au stage de Christian Bisoni, Expert 6me dan, à Leers.

La participation au Téléthon 2015



Cours à la salle de sport d'Eperlecques :
Le mercredi soir de 17h45 à 19h pour les enfants,
de 19h à 20 pour les adultes
Le vendredi soir de 18h à 19h pour les enfants et
19h à 20h30 pour les adultes .

Le Gouter de Noel pour les enfants



M. LOCQUET, Président
Tél : 03.21.93.78.18

M. PETIT, Educateur Sportif
Tél : 06 70 53 31 15.

<https://www.facebook.com/KarateTaiJitsuEperlecques>



ASSOCIATION

DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES

Association déclarée n° 967 du 10/12/1974 – Journal Officiel du 31/01/1975
Président : Alain DENIS

Le don du Sang est un geste de partage avec une personne que l'on ne connaît pas et qui n'a pas la chance d'être en bonne santé comme nous, elle a besoin de nous pour survivre, soit après une maladie ou un accident.

Ne soyons pas égoïstes, pensons à tout le bien que nous pouvons faire avec un don !

On peut donner jusqu'à la veille de ses 71 ans, alors pourquoi ne pas faire ce petit geste qui sauve des vies.

PROCHAINES COLLECTES EN 2016

20 février

7 mai

9 juillet

10 septembre

19 novembre

Président : Alain DENIS 03.21.93.87.04

Secrétaire : Marie-Paule DENIS 03.21.93.87.04

Trésorier : Francis DEICKE 03.21.93.91.99

Don au Secours Populaire

Depuis une dizaine d'années un Comité de Secours Populaire a été créé pour venir en aide aux personnes en situation difficile. Le local se situe à Bleue-Maison, à proximité de l'école. Il est ouvert le 7 de chaque mois ainsi que le dernier jeudi de chaque mois de 15h à 16h (cf. planning à la grille d'entrée).



L'aide apportée est essentiellement alimentaire avec le concours du Comité Départemental d'Arras ainsi que les aides ponctuelles provenant des bénéfices réalisés lors des séances théâtrales organisées par le T.C.E en octobre.

Pour tout renseignement : M. GUYOT, Président au 03.21.93.25.89



Association Pas'APA



L'association Pas'APA est une association de sport santé qui répond aux politiques de santé publique grâce aux séances d'Activités Physiques Adaptées proposées à des fins rééducatives, de réentraînement/réadaptation à l'effort ou de prévention.

Ces Activités Physiques Adaptées et/ou sportives sont employées à des visées thérapeutiques et font partie de l'Education des pratiquants. **On parle de réadaptation à l'effort car c'est une remise à l'effort lors des séances qui s'effectue en douceur et à son rythme suivant les capacités de chacun.**



Ces activités en salle ou à l'extérieur (marche nordique Santé) sont proposées par des professeurs APA diplômés et en correspondance avec le corps médical.

Elles contribuent à l'amélioration ou au maintien de la santé des individus, en toute sécurité et de manière personnalisée.



Nos créneaux de sport santé sont :

- le mardi soir de 18h30 à 19h30 en salle polyvalente sur Eperlecques (tests physiques, pilates, renforcement musculaire pour douleurs lombaires, dorsales et autres..., relaxation (*inscription par téléphone au préalable car places limitées à 12 personnes*))
- le jeudi matin séance de marche nordique Santé de 9h30 à 11h départ terrain de foot à Eperlecques (*les bâtons sont prêtés par l'association*)



D'autres séances de marche nordique plus « sportives » sont dispensées :

- les lundis et mardis matins de 9h30 à 11h
- les mercredis soir de 17h30 à 19h

Pour tout renseignement ou inscription à l'une de nos séances contactez **Mme LORTHIOY Anna, Présidente de l'association, au 0685794581**

Association Pas'APA
78 bis rue du Gandspette
62910 Eperlecques
Tél : 06.85.79.45.81





Les Associations

LA CIBLE EPERLECQUOISE TOTALISE POUR LA SAISON 2014/2015

71 PODIUMS

se sont distingués

poussins

Maxime GOUDENOVE 8 PODIUMS
Robin LORGNIER 6 PODIUMS

benjamins

Noé LOOVOET 5 PODIUMS
Grégoire DEGARDIN 4 PODIUMS

minimes

Julian ROUTIER 7 PODIUMS
Hugo LESCIEUX 3 PODIUMS

séniors

Eric DETILLIEUX 8 PODIUMS

vétérans plus de 50 ans

José CLARYS 8 PODIUMS

vétérans plus de 60 ans

Richard LAINE 11 PODIUMS
Bernard DEBREU 11 PODIUMS

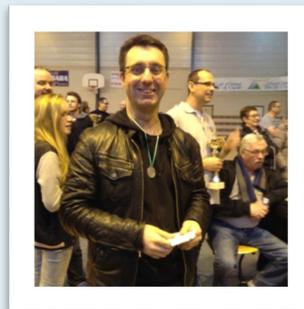


photo :
Eric DETILLIEUX
8 podiums

Initiation pour les adultes : le mardi de 17 h à 20 h, pour les jeunes le mercredi de 15 h à 17 h, à la salle des sports d'Eperlecques. Possibilité de s'entraîner à l'extérieur à la Maison des Archers de Bleue-Maison.

Renseignements : 0321383372

CLASSEMENT DÉPARTEMENTAL SAISON 2014/2015

NEUF PODIUMS

poussins

Maxime GOUDENOVE première place
Robin LORGNIER deuxième place

benjamins

Grégoire DEGARDIN deuxième place
Noé LOOVOET troisième place

minimes

Julian ROUTIER première place
Hugo LESCIEUX troisième place

séniors

Eric DETILLEUX deuxième place

vétérans plus de 50 ans

José CLARYS troisième place

Vétérans plus de 60 ans

Richard LAINE première place
Bernard DEBREU deuxième place



Les Associations

LA CIBLE EPERLECQUOISE (suite)

FINALE DÉPARTEMENTALE le 21 et 22 mars 2015 à HENIN BEAUMONT

Distance 25 mètres

HUIT ARCHERS / HUIT PODIUMS

trois podiums pour la première place
cinq podiums pour la deuxième place

poussins moins 11 ans

LORGNIER Robin première place

GOUDENOVE Maxime deuxième place

benjamins

Noé LOOVOET deuxième place

minimes

Julian ROUTIER première place

séniors

Eric DETILLEUX deuxième place

vétérans plus de 50 ans

José CLARYS deuxième place

vétérans plus 60 ans

Richard LAINE première place

Bernard DEBREU deuxième place



LE ROY 2015 : Arnaud LENGAGNE

de gauche à droite Bernard DEBREU, ROY 2014
et Arnaud LENGAGNE, ROY 2015

Samedi 7 mars 2015, la Cible Eperlecquoise a organisé son sixième tir du Roy à la salle des sports, Arnaud a décroché l'oiseau à la deuxième flèche, il est donc le nouveau ROY pour l'année 2015, Adrien LEDUC 6 ans a éclaté un petit ballon de 8 cm à la troisième flèche, il est le nouveau prince 2015.



LE PRINCE 2015 :

Adrien LEDUC 6 ANS

de gauche à droite Maxime GOUDENOVE, Mathis PAUX et Adrien LEDUC

L'AMICALE DE L'ÉCOLE DES TROIS SITES

L'amicale des parents d'élèves de l'école des trois sites est comme son nom l'indique une association de parents.

L'école compte 11 classes, 264 enfants.

Nous, parents, organisons tout au long de l'année des manifestations afin de récolter des fonds, et faire vivre notre école, si précieuse.....

Ces sommes permettent d'allouer un budget à chaque classe, d'accompagner les enseignants dans leur projet, d'emmener les enfants en sortie scolaire (zoo, musée, cinéma...)

Depuis la rentrée, l'Amicale a mis en place une « opération pizzas » et la kermesse de Noël, qui a été une belle réussite !

Merci à mon équipe (Perrine, Claudie, Caroline, Nicolas, Magali, Alexandra, Caroline) pour le travail et leur investissement.

Merci aux enseignants, à la municipalité et à vous parents pour vos encouragements et votre soutien,

Et surtout merci à nos enfants !

Anne Gombert,

Présidente de l'Amicale des Parents d'Élèves



Prochaines manifestations : Brocante couverte : le 21 février, Loto : le 6 mars

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE D'EPERLECCUES

4 mois se sont écoulés depuis la reprise du yoga et de la gymnastique d'entretien. Grâce aux exercices bien adaptés, nos monitrices nous permettent de retrouver souplesse et tonicité. A chaque séance, elles nous proposent des activités variées commençant par un échauffement, puis travail musculaire ciblé, puis étirements et relaxation. Tout se fait dans le plaisir et la bonne humeur, ce qui permet de progresser aisément.

Quelques places sont encore disponibles à la séance du yoga du samedi de 10h30 à 11h45 et à la gymnastique le lundi de 9h15 à 10h15 : 2 séances d'essai vous sont offertes, n'hésitez donc pas à nous rejoindre !

Meilleurs vœux de bonne année et de bonne santé pour 2016 !



GYM



YOGA



LES ARCHERS DE BLEUE MAISON

La Société Saint Sébastien de BLEUE MAISON a été créée en 1868 par Maître LANDRAU Brasseur à WATTEN. Elle compte actuellement 65 licenciés sportifs et 10 licenciés loisirs.

Cette année notre société a organisé 4 tirs officiels ouverts à tous les archers des 84 sociétés du Nord-Pas-de-Calais.

En mai, nous avons rassemblé 37 participants le matin et 70 tireurs l'après-midi malgré un temps exécrable.

En juillet, le matin, 24 archers étaient présents et 68 l'après-midi.

En Août, le matin, 119 archers se sont affrontés et l'après-midi 208 ont été présents sur notre terrain pour fêter les 25 années de pratique du Tir à l'Arc vertical, de l'épouse de notre président, Bernadette LAVOGIEZ.

En Novembre nous avons organisé le Tir du Roi d'Hiver, saison 2015-2016. Le matin 100 tireurs étaient présents et l'après-midi 77 se sont retrouvés au pied de la perche. Vu le temps pluvieux et venteux (nous n'avons pas pu dresser la perche à panier pour des raisons de sécurité et de garantie du fabricant).

Ce qui fait qu'en 2015 nous avons accueilli plus de 700 participants sur le terrain communal de BLEUE MAISON sans compter le Tir du Roi, le challenge Henri LAVOGIEZ, les tirs de coupes (2 équipes en coupe de la Fédération et 2 équipes en coupe d'Artois)

Pour 2016 nous organiserons des tirs ouverts à tous en Mai, Août, Octobre et Novembre.

Pour 2017 notre Fédération nous a confié l'organisation du Championnat de France des Vétérans qui devrait voir s'affronter 250 tireurs de plus de 60 ans.

Toute personne intéressée par la pratique du Tir à l'Arc vertical peut contacter le Président Pascal LAVOGIEZ au 03 21 88 42 81 (démonstration, initiation ou inscription).



Remise du trophée au Roi d'Hiver Patrick BARBET de LILLE en présence de notre maire Laurent DENIS

La Maison d'Accueil Spécialisée a fêté ses 10 ans !

La Maison d'Accueil Spécialisée : le Domaine de Rachel : 10 ans déjà !

Le Carnaval du 11 février : un super après-midi animé par la Bande à Roxane a permis de faire danser et chanter les résidents et leurs amis au son des chants du carnaval de Dunkerque.

Le Parcours du Cœur du 28 mars : le temps frais et le vent n'ont pas arrêté les résidents et les bénévoles fidèles à parcourir dans la joie et la bonne humeur les chemins champêtres d'Eperlecques.

Les Olympiades du 13 mai : à la Salle des Sports la rencontre annuelle placée sous le signe du Far West a permis l'animation de jeux et d'ateliers pédagogiques divers avec la participation des 11 établissements spécialisés de la Région et des jeunes du Lycée St Denis de Saint-Omer.

Le groupe des résidents et des professionnels en juin : à l'occasion du 10^{ème} anniversaire de la Maison d'accueil, l'ensemble des résidents et des professionnels ont posé pour la photo de groupe.

La kermesse du 4 juillet : pour fêter ses 10 ans c'est sur le thème « la MAS fait son cinéma » que les professionnels et les bénévoles se sont mobilisés pour que la kermesse soit un moment festif et familial exceptionnel.

Conférence et porte ouverte le 21 octobre : afin de fêter ses 10 ans d'ouverture, le personnel de la Maison d'Accueil Spécialisée a organisé une journée exceptionnelle. Cet anniversaire a débuté par une conférence sur le thème « 10 ans après la loi de 2005, accéder à la citoyenneté un pari à gagner ensemble » puis une porte ouverte a permis aux participants de visiter l'établissement.

L'opération brioches des 9 et 10 octobre : des brioches sont vendues grâce au bénévolat d'un petit groupe de personnes composé d'amis et de parents des résidents ainsi que des professionnels afin de collecter des fonds pour des actions éducatives et de sensibiliser le public.



La Maison d'Accueil Spécialisée a fêté ses 10 ans (suite)!

Téléthon du 5 décembre : des résidents de la MAS avec des membres du Conseil municipal des enfants ont pris part à l'animation du Téléthon grâce au stand de la Boccia.

Fête de Noël du 18 décembre : Cette année la fête de Noël a été animée par la compagnie Quanta dont les acteurs sont des travailleurs en situation de handicap de l'ESAT artistique de Villeneuve d'Ascq. Ce spectacle a réuni les résidents et leurs familles et s'est terminé par un goûter de coquille et de chocolat chaud avec la visite du Père Noël.



Hôtellerie de plein air

★★★★

Château du Gandspette

Dans un parc boisé de 11 Hectares
Tennis - Piscine - Bar - Restaurant -
Location de mobil-home
Tél : 03.21.93.43.93
62910 EPERLECQUES/www.chateau-gandspette.com

La Table

Houilloise

Restaurant-Traiteur

Julien SANSON et Olivier FICHAUX

41, route Nationale - 62910 Houille - 03.91.92.10.51

La municipalité remercie ses annonceurs, réservez-leur votre confiance !

Bonne Année !



2016